

Ouverture de la campagne électorale de Jean Lesage à Cap-St-Ignace, dimanche soir, le 19 juillet

(A LIRE EN PAGE 9)

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

70ième année. — 5 sous le numéro.

Montmagny, samedi, le 18 juillet 1953

No 24

Désirez-vous placer vos enfants dans une colonie de vacances

Il nous fait plaisir d'aviser la population du comté de Montmagny que la Colonie de Vacances organisée par la Ligue Antituberculeuse a ouvert ses portes et que nous prendrons des pensionnaires à partir de lundi, 20 juillet, pour une période de cinq semaines, au prix de dix dollars par semaine.

Veuillez communiquer dès maintenant avec la Direction en signalant 425-W; faites diligence pour vos réservations. Le maximum de pensionnaires que nous pouvons loger est de 25.

Tel qu'annoncé au prône de dimanche dernier, le terrain de jeux est aussi ouvert pour tous les enfants de 7 à 15 ans, aux heures fixées sur le programme et règlements qui suivent.

Ouverture du terrain tous les jours, de 1 h. 30 p.m. à 4 h. 30. Les personnes de seize ans et plus ne sont pas admises au bain avant 5 h. et seront soumises aux mêmes règlements que les enfants.

- 1- Il est strictement défendu de jeter quoi que ce soit dans l'eau.
- 2- De se baigner à l'aide d'une planche.
- 3- De se présenter sale dans cette piscine. (Tous ceux qui seront trouvés dans cet état se verront privés du bain).
- 4- Tous sont tenus d'observer une propreté irréprochable au point de vue hygiène; il est interdit de cracher, de se moucher et même d'uriner dans la piscine.
- 5- Les bains mixtes sont défendus.
- 6- Il y a bain pour les garçons, de 2 h. et demie à 3 h., et de 3 h. à 3 h. et demie pour les filles.

- 7- Il y a aussi bain libre pour les garçons, de 3 h. 45 à 4 h., et de 4 h. à 4 h. et quart, pour les filles.
- 8- Les personnes de seize ans et plus seront admises à la piscine, de 5 h. à 6 h. et de 7 h. à 10 h. — Le prix d'admission est de quinze sous.
- 9- Les enfants de moins de seize ans ne sont pas admis sur

le terrain après 4 h. 30.

- 10- Les jeux sur le terrain sont réservés aux enfants seulement. Les grandes personnes ne sont pas admises dans les balançoires et sur les autres jeux.
- 11- La direction n'est aucunement responsable de tout accident ou perte, soient costume de bain, argent, serviette, etc.
- 12- Les moniteurs ont le pouvoir de renvoyer ou d'enlever le bain à toute personne qui ne voudrait pas se conformer à ces règlements.

Le Personnel du Terrain.
Par la Direction.

Citoyen de Seattle au Conventum du Collège Sacré-Coeur, Montmagny

De toutes les parties de la province, les Anciens du collège Sacré-Coeur se sont dirigés vers leur Alma Mater, répondant à l'invitation qu'il leur avait faite leur Amicale. Mais il en est venu de plus loin encore. Parmi ces courageux voyageurs, il nous fait plaisir de saluer un citoyen de Seattle, Wash., M. Numa Dion.

Il y a 46 ans que M. Dion a quitté Montmagny. A cette époque, en 1907, son père avait acheté un commerce à Washington et il y amenait toute sa famille. Trois années auparavant, M. Numa Dion était un des deux premiers diplômés de la première promotion du Collège Sacré-Coeur. Son heureux confrère était M. Sylvio Proulx, aujourd'hui commerçant à Québec. Au nombre de

ses confrères de classe, nous rangeons encore MM. Amédée Létourneau, de Québec et Charles Dupuis, de Montmagny.

C'est M. Charles Dupuis qui a informé M. Dion de la tenue du Conventum, alors qu'il était à Seattle, l'hiver passé, l'hôte de M. Dion. Répondant à l'invitation chaleureuse et pressante que lui faisait M. Dupuis, il entreprit ce long voyage qui devait durer 13 jours, en compagnie de son épouse et de son frère, M. Raoul Dion, également de Washington et lui aussi ancien du Collège. Accueillis au vaste et splendide Manoir Dupuis, la plus vieille demeure de notre ville, cette visite touristique en nos murs ne manquait ni de pittoresque ni d'intérêt. Au collège, cette présence surprenante fut l'occasion de rudes poignées de main et de causeries souvent trop prolongées. De son côté, Mme Dion se dit charmer de la splendeur des fêtes et des manifestations qui se sont déroulées. Le collège, pour sa part, était sans doute fier de compter que dès la première promotion, ses diplômés ont fait honneur à la maison qu'ils ont fréquentée.

En effet, M. Dion est aujourd'hui dans les affaires financières à Washington. Nous lui souhaitons des réussites constantes et nous le remercions d'illustrer

REMERCIEMENTS

BOULET — M. et Mme Joseph Boulet, Mlle Colette Boulet remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de Mlle Marylda Minville, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Deux bandits sont arrêtés à Montréal

Les deux individus qui ont assommé un automobiliste à St-Michel, lequel leur avait offert l'hospitalité de sa voiture, ont été mis en état d'arrestation.

Deux individus, l'un de Ste-Anne de la Pocatière et l'autre d'Amos, ont été arrêtés à Montréal par les limiers de la Sûreté Provinciale qui suivait leur piste depuis quelques jours déjà. Reconnus à Montmagny par les mêmes officiers, ils ont comparus devant le juge de paix pour avoir levé la main sur M. Azarie Turgeon, de Lauzon, qui les avait fait embarqués dans son véhicule à St-Charles de Bellechasse. Leur cause a été remise à mardi, le 21 juillet prochain, alors qu'ils

comparaîtront devant le Juge des Sessions de la Paix. Ils sont actuellement détenus à la prison commune du Palais de Justice.

Activités de la police

Une collision peu grave est survenue, mardi dernier, rue Taché, alors que la roulotte de M. Armand Bernier, de Cap-St-Ignace, heurta M. C.-A. Gagné qui filait en bicyclette. M. Gagné reçut quelques blessures superficielles.

Egalement mardi, le 14 juillet, un individu a été arrêté pour ivresse sur la route Trans-Canada. La police municipale l'a reconduit aux cellules du poste de police.

COMMUNIQUE DE L'EVECHE

Le dimanche de la solennité de l'Assomption, 16 août prochain, Son Excellence consacra le diocèse au Coeur Immaculé de Marie, au cours d'une cérémonie qui aura lieu au sanctuaire champêtre de Notre-Dame-de-Fatima, à 3 heures de l'après-midi.

Les J.M.C. à Montmagny

J M C est l'abréviation de Jeunesses Musicales Canadiennes, un mouvement musical pour les jeunes, pour les moins de trente ans. Une organisation du genre s'impose dans notre ville. Il doit tenir à coeur aux jeunes de s'occuper de leur culture.

Aurons-nous les J M C à Montmagny? Nous nous payerons le plaisir d'y revenir la semaine prochaine.

Généreux bienfaiteur de la colonie de vacances

La Direction et le personnel de la Colonie de Vacances remercient bien sincèrement M. Laurent Paquet, manufacturier de lits d'enfants, pour la générosité inlassable qu'il manifeste à notre endroit. Pour la deuxième année, M. Paquet accorde deux mois de vacance à un de ses employés à la direction de la Colonie, ce qui le prive de main-d'oeuvre durant cette période.

Voilà pourquoi la Direction se fait un devoir de le remercier bien sincèrement et profite de ce bel exemple pour inviter les autres manufacturiers et marchands de Montmagny, à nous aider à l'organisation de ce terrain de jeux, en nous fournissant argent, jeux, etc. Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec nous en signalant le numéro de téléphone 425-W, pour de plus amples informations concernant les jeux dont nous avons un pressant besoin.

Sincère merci à l'avance pour votre collaboration à l'oeuvre de la jeunesse.

LE PERSONNEL DU TERRAIN,
Par la Direction.

Vingt-cinq louvetaux vont camper

Dictionnaire chinois

Un groupe de Jésuites, expulsés de Chine, travaille à la rédaction d'un dictionnaire polyglotte de la langue chinoise. Il contiendra la traduction de 180.000 termes et expressions couramment en usage dans les journaux, les revues et les manuels scolaires. Il faudra 15.000 caractères différents pour l'imprimer. C'est à Taichung, dans l'île de Formose que sept Espagnols, quatre français, cinq Hongrois, deux Italiens et deux Américains rédigent cet ouvrage qui, en réalité, comprendra un volume pour chacune des langues suivantes: hongrois, français, latin, espagnol et français. On prévoit que pour terminer ce travail, commencé à Macao il y a deux ans, il faudra encore une année et demie.

Lundi après-midi avait lieu au local scout, le départ de 25 jeunes louvetaux, dont les âges varient entre huit et onze ans. Conduits par des participants, ils se rendaient à St-Eugène de L'Islet, où M. Caouette a eu la bonté de mettre une partie de son terrain à la disposition de nos jeunes. Remplaçant leurs frères aînés, les Eclaireurs, ils camperont sur ce terrain une dizaine de jours pour être de retour à Montmagny, le 23.

Au nombre de ces vingt-cinq louvetaux, nous en comptons cinq qui n'ont pas encore prononcé leur promesse et qui en sont à leurs premières armes scouts. Ces jeunes sont sous l'habile direction de M. Denis Laberge. Celui-ci se fait seconder dans ses fonctions de chef par MM. Denis Blais, Irénée Paradis, Marcel Côté, Jean-Marie Laberge, M. l'abbé Gérard Labbé agit comme aumônier et M. l'abbé Mare Caron remplit les fonctions d'intendant.

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Imprimeur-Editeur. — Les Editions Marquis, Ltée,
31, rue St-Thomas, Montmagny, Qué. Can.

Directeur-Gérant :
MAURICE MARQUIS.

Collaborateur:
JEAN CARON

Membre de la C.W.N.A. et l'Association des Hebdomadaires
de Langue Française du Canada.

ABONNEMENT, CANADA: \$2.00 — ETATS-UNIS: \$2.75
Toute année commencée est due en entier.

EDITORIAL

QUAND LES CONTRIBUABLES ne s'occupent pas de leurs affaires

Le maire et les échevins de la ville étaient réunis lundi dernier en séance spéciale à l'Hôtel de Ville. A la suite de celle à laquelle on a discuté l'état budgétaire de la ville, cette séance était de la plus haute importance. Malheureusement, on ne comptait aucun auditeur dans la salle d'audience. Pas un contribuable et pas même notre reporter ne s'était donné la peine de s'y rendre. Or on ne peut ni commenter ni faire de rapport de cette réunion.

Mes collègues du Conseil auraient peut-être raison de prétendre que le journal est fait pour moi et qu'il ne rapporte que les choses qui me concernent. Alors nous nous abstenons de tout commentaires.

Je tiens à rappeler aux contribuables qui avaient peut-être décidé de prendre vacances ce soir là que leurs responsabilités auraient dû les inciter à venir assister nombreux à une des plus importantes réunions de notre Conseil. Elle prit fin à minuit et trente, et fait à noter, à cette séance, UN VOTE A ETE DEMANDE, chose qui ne s'est pas vue depuis bien longtemps.

Quand les contribuables formeront-ils assistance aux séances du conseil, et accepteront-ils de voir à leurs affaires?

Comme représentant d'un quartier à l'Hôtel de Ville, je me suis engagé à donner de mon temps à la chose publique. Je remplis mon devoir et je ne vois pas pourquoi les contribuables, ceux de mon quartier et ceux de toute la ville, ne feraient pas un effort de la sorte pour servir la communauté. C'est à se donner la main que les mesures qui s'imposent deviendront pour nous des réalités.

Tout ce qu'on demande viendra à l'instant ou nous profiterons de l'occasion qui se présentera à nous et si l'on ne profite pas de l'instant qui passe, il s'enfuiera pour ne plus revenir. Présenter les mesures qui s'imposent ne suffit pas, il faut encore la majorité. C'est aux contribuables à faire valoir leurs droits auprès des représentants qu'ils ont élus. En participant à la chose publique, ils se rendent service à eux-mêmes. La charge est d'autant moins pénible et moins lourde sur les épaules de ceux qui ont à lutter dans des circonstances qui ne sont pas toujours des plus favorables.

Tant que les contribuables n'assisteront pas aux séances du Conseil et se désintéresseront de tout ce qui s'y passe je suis d'avis que les bonnes mesures ne pourront être mises de l'avant.

MAURICE MARQUIS.

Paroisses romaines

La population de Rome a augmenté de plus de 800,000 âmes en trente ans, dont la moitié durant les dix dernières années. Le nombre des paroisses est monté de 58 à 127, plus trois vice-paroisses. Chacune de ces paroisses englobe en moyenne trois églises ou oratoires, car on compte à Rome 420 églises, 15 oratoires et 66 chapelles où le public a accès. En dehors de ces 1127 églises proprement paroissiales, les autres édifices du culte sont les églises nationales ou d'ordre religieux. 57 paroisses sont administrées par le clergé séculier (57 curés et 150 vicaires) et 70 par le clergé régulier (70 curés et 170 vicaires.) 440 prêtres ont donc à s'occuper à Rome d'environ 1,800,000 fidèles, ce qui fait un prêtre pour 4,000 fidèles. En face de ces 440 prêtres des paroisses, combien la Ville Eternelle compte-t-elle de prêtres non directement engagés dans le ministère paroissial? Il est difficile de préciser le chiffre, mais il semble qu'il ne doit pas être inférieur de beaucoup à 800. 35 prêtres font partie de la "Famille pontificale". La Curie romaine accupe, dans ses douze Congrégations, 158 prêtres, dans les tribunaux, 48, et dans les autres offices, 64. L'administration du Vicariat de Rome est gérée par 36 prêtres. Il faut ajouter à ces 342 prêtres relevés par les statistiques, plusieurs centaines d'autres: les professeurs des Universités pontificales, des 5 séminaires romains, des 38 collèges étrangers, avec leurs élèves prêtres; les maîtres des 46 collèges ecclésiastiques, avec les religieux de 130 couvents, monastères, procurés et maisons généralices. Il faut reconnaître qu'un nombre difficilement appréciable de prêtres de toutes ces catégories, tant séculiers, aident le clergé paroissial dans son ministère. Mais il y a un autre détail qui rend difficile le travail pastoral dans Rome: la plupart des églises, paroissiales ou non, des collèges et des maisons religieuses sont concentrées dans la ville intérieure; plus on se rapproche de la périphérie, moins on trouve d'églises. Il existe de ce fait, à Rome, d'immenses paroisses de banlieue qui s'étendent le long des anciennes voies consulaires. Appia Antica, Appia Nuova, Latina, Casilina, Prenestina, Tiburtina, Nomentana, Salaria, Falmia, Cassia, Aurelia, Ostiense. Ces zones ont été effectivement réparties entre les différents Ordres et Congrégation Romaines.

La marche et la natation représentent deux des formes d'exercice les plus profitables et les plus agréables et les plus économiques. La plupart des musées de l'organisme travaillent au cours de la nage et de la marche. Jeunes et vieux peuvent se livrer à cette façon hygiénique de se détendre au grand air.

JEAN LESAGE

Le parti libéral est une véritable pépinière d'hommes politiques, dont les talents, le caractère et l'esprit d'initiative s'affirment et se développent harmonieusement, sous la direction de chefs riches en prestige mais nullement autocrates pour cela. C'est pourquoi le parti libéral ne manque jamais d'hommes prêts à assumer les lourdes responsabilités du gouvernement et de l'administration.

Tenant la dictature en horreur, le parti libéral travaille avec un parfait esprit d'équipe, le chef se gardant bien d'écraser la personnalité de ses ministres et de ses députés en vue de faire valoir exclusivement la sienne.

Esprits généreux, les chefs du parti libéral voient d'un bon œil que les jeunes montent en proportion de leurs talents, de leur travail et de leur valeur morale.

X — X — X

Les électeurs du comté Montmagny-L'Islet sont particulièrement bien placés pour se prononcer sur cette aptitude des chefs libéraux à bien choisir leurs lieutenants et à favoriser l'épanouissement de leur vocation politique.

Le cas de Jean Lesage fait en même temps honneur au député fédéral de Montmagny, au gouvernement libéral St-Laurent et à l'électorat de Montmagny-L'Islet.

Jean Lesage a reçu de la nature tous les dons et toutes les qualités qui font le bon député, le bon parlementaire, le véritable homme d'Etat: intelligence vive, éloquence musicale, dialectique serrée, d'instinct sans raideur, affabilité conquérante, disposition naturelle à rendre service, etc...

Ces dons et ces qualités, Jean Lesage n'a pas voulu les laisser en friche. Il est un travailleur infatigable, un homme qui lit beaucoup, qui se renseigne sur tous les problèmes politiques, économiques et sociaux, qui fait servir ses voyages et ses contacts à l'enrichissement de son esprit, afin d'augmenter sans cesse le rendement de son travail.

Aussi le député fédéral de Montmagny-L'Islet est-il, à quarante ans, outillé pour jouer un rôle politique d'envergure.

En conséquence, M. St-Laurent et ses principaux lieutenants ont en très haute estime le député de Montmagny-L'Islet. Ils font de lui les éloges les plus significatifs. Ils lui confient des missions importantes, au cours desquelles il affirme sa valeur et développe sans cesse son potentiel politique. Nous avons tous la ferme conviction que Jean Lesage, aujourd'hui adjoint de ministre, portera bientôt la responsabilité d'un ministère et saura exercer dans les milieux gouvernementaux une influence à la fois considérable et bienfaisante.

Les comtés de Montmagny et de L'Islet, aujourd'hui frisonnés en un seul, ont élu depuis 1867 vingt-et-un députés, dont plusieurs ont joué à Ottawa un rôle très brillant. Je me permets de rappeler une appréciation que j'ai publiée ici même, lors de l'élection de 1949:

"Jean Lesage a le patriotisme et la combativité de Philippe Landry, Philippe-Aug. Choquette et Armand Lavergne, la vive intelligence de Joseph Israël Tarte, le sens légal de Henri Taschereau et P.-B. Casgrain, l'intégrité de Fernand Fafard, aujourd'hui sénateur."

Tout en apportant aux campagnes électorales du parti libéral sa précieuse collaboration de jeune avocat intelligent et actif, Jean Lesage pratiqua le droit durant onze années avant de brigner personnellement les suffrages dans un comté. Il voulait ainsi acquérir la culture, la science légale et la maturité d'esprit qui font les meilleurs députés et législateurs.

C'est en 1945 qu'il se présenta dans notre beau comté de Montmagny-L'Islet et fut élu par la belle majorité de 4,209 voix. En 1949, il fut réélu haut la main.

Même sans le courant formidable qui reportera de nouveau le gouvernement St-Laurent au pouvoir, Jean Lesage remporterait, le 10 août prochain, dans Montmagny-L'Islet, une victoire encore plus grande que les deux précédentes, car sa popularité grandit sans cesse, avec ses succès parlementaires.

X — X — X

Toutes les tâches qu'on lui a confiées, Jean Lesage les a accomplies à la pleine satisfaction de tout le monde.

En qualité d'adjoint parlementaire du ministre des Affaires extérieures, il a rempli diverses missions en Europe et a pris une part active à plusieurs réunions importantes de l'Organisation des Nations-Unies.

Comme adjoint du ministre des Finances, il a piloté, l'hiver dernier, à la Chambre des Communes, les résolutions budgétaires. C'est là une opération aussi difficile qu'importante.

Un journal aussi indépendant que le "Devoir" a trouvé que l'Assistant du Ministre des Finances avait royalement fait les choses, répondant avec une précision impeccable et un magnifique entrain à toutes les questions posées, durant cinq heures, par l'Opposition, qui ne manque jamais à son devoir de critiquer le budget.

Les journaux ont rapporté qu'après le discours et les réponses de notre député, l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, avait chaleureusement félicité son assistant et exprimé l'opinion que: "le Cabinet pourrait bien compter avant longtemps un ministre des Finances de langue française", ce qui ne s'est jamais vu depuis la Confédération.

Depuis ce temps, Jean Lesage est considéré comme prochainement ministrable.

Le 2 décembre dernier, notre brillant et sympathique député a prononcé sur le grave problème des relations fiscales entre Ottawa et les Provinces un magistral discours, dont le texte devrait être distribué dans tous les foyers du Québec. Ce serait le meilleur moyen de rétablir la vérité dans ses droits relativement à la fameuse question de la répartition des pouvoirs de taxation si fausement exposée en ces dernières années.

Le plus bel avenir sourit à notre député, dont les succès font l'orgueil et la joie des électeurs de notre comté. Il faudra voter pour lui en grand nombre car les dimensions de sa ma-

(Suite à la page 7)

Vingt réalisations libérales

AU LIEU DES PROMESSES ILLUSOIRES DU COL. DREW

1. Un gouverneur-général canadien représente maintenant sa majesté à Ottawa.
2. Le nouveau titre de sa majesté Elisabeth II est "Reine du Canada".
3. La Cour suprême du Canada est devenue tribunal de dernière instance pour le pays.
4. Aide financière procurée aux universités canadiennes tout en protégeant absolument la compétence provinciale en matière d'enseignement.
5. Développement de la télévision nationale en lui conservant un caractère authentiquement canadien.
6. Nous avons jeté le fondement d'une bibliothèque nationale.
7. Pension universelle à tous les Canadiens âgés de 70 ans et plus.
8. Assurance vieillesse aux personnes dans le besoin âgées de 65 ans.
9. Le programme national d'hygiène continué et amélioré.
10. Relèvement sensible des pensions aux anciens combattants et aux veuves d'anciens combattants.
11. Aide financière aux études supérieures des enfants dont le père est tombé au champ d'honneur.
12. Le programme de soutien des prix procure la sécurité aux producteurs de denrées.
13. Les pêcheurs peuvent maintenant s'assurer contre de lourdes pertes.
14. De nouvelles catégories de travailleurs profitent de l'assurance-chômage.
15. Les distinctions injustes à l'égard d'emplois relevant du gouvernement fédéral sont prohibées.
16. Appui complet du Canada aux Nations Unies.
17. Participation du Canada à la résistance à l'agression en Corée.
18. Appui entier du Canada à l'Organisation des Alliés de l'Atlantique-Nord.
19. La paix universelle a toujours été notre premier souci.

"Nous du monde libre devons continuer d'édifier nos moyens de défense jusqu'à ce que nous soyons raisonnablement sûrs qu'ils suffisent à maintenir la paix. Il ne s'agit pas de la que nous devons repousser les avances de paix émanant de derrière le rideau de fer."

20. La défense immédiate du pays n'a pas été négligée. L'instruction militaire des membres des trois armes a été accélérée.

Discours radiophonique du très Honorable Louis St-Laurent, le 22 juin 1953.

Avez-vous une question à poser

Au sujet de l'Assurance-Chômage

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, Edifice Fédéral, rue De la Gare, Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:

Q.—Comment puis-je savoir savoir combien de timbres portait mon ancien livret que mon employeur a remis au bureau ?

R.—Adressez-vous à votre bureau local où on vous procurera les renseignements que vous désirez.

Q.—Dois-je payer de l'assurance-chômage si je travaille pendant quelques semaines dans une foire agricole ?

R.—Si ordinairement vous ne gagnez pas votre vie dans un emploi assurable, comme par exemple, si vous travaillez pour votre propre compte, si vous êtes étudiant ou si vous êtes ménagère, votre emploi dans une foire agricole n'est pas assurable s'il ne dure pas plus de 15 semaines au cours d'une même année. Toutefois, si votre emploi ordinaire est assurable, vous devez être assuré lorsque vous travaillez à la foire. Si votre emploi à la foire excède 15 semaines, vous devez être assuré, quel que soit votre emploi ordinaire.

Q.—Un cultivateur qui travaille ailleurs que dans sa ferme et qui verse des contributions d'assurance-chômage, peut-il toucher des prestations s'il perd son emploi ? Il faut ajouter que le cultivateur en question ne possède que cinq ou six vaches qu'il traite avant et après ses heures de travail. Le revenu de sa ferme ne suffit pas à lui assurer une subsistance.

R.—Tout dépend de l'occupation principale du travailleur en question à savoir, s'il est principalement un cultivateur ou travailleur industriel. S'est est surtout un travailleur industriel, il peut avoir droit aux prestations. D'autre part, s'il est surtout cultivateur, il peut être réduit à ne toucher des prestations qu'à l'égard de la période de la morte-saison agricole (octobre à mars) ou encore il peut n'avoir droit à aucune prestation si d'ordinaire il ne travaille pas pendant cette morte-saison.

Q.—Le salaire qu'on me paie est minime mais chaque semaine je touche un montant assez élevé en pourboires. Mes prestations sont établies d'après mon salaire seulement, et, par conséquent, sont minimes. Ne puis-je pas verser des contributions et toucher des prestations en proportion du total de mon salaire et de mes pourboires ?

R.—Oui, si vous et votre employeur êtes d'accord pour considérer ces pourboires comme partie de vos gains en vertu de votre contrat de service et si vous trouvez moyen d'établir à votre satisfaction le chiffre de vos gains totaux de manière à déterminer la catégorie des contributions exigibles.

Q.—Si je suis mis à pied en février et j'obtiens trois jours de congé avec salaire pourquoi m'enlève-t-on trois jours de prestations même si je ne prends pas congé à cette époque ? Voilà qui est tout nouveau.

R.—Jusqu'à l'année dernière, on ne tenait aucun compte du salaire pour congé reçu jusqu'à la date de cessation d'emploi. Cependant, on ne payait pas de prestations aux travailleurs lorsque leur usine était fermée pour une période de vacances. En septembre dernier, on a modifié le règlement et, maintenant, si l'usine où vous êtes employé ferme ses portes pour des vacances d'une semaine ou plus, vous touchez des prestations pour toute journée pour laquelle vous ne touchez pas de salaire de vacances. D'où la nécessité de refondre aussi le règlement touchant le salaire de congé touché avant la cessation de l'emploi. Si vous aviez été mis à pied en février et si vous aviez touché le salaire de trois jours de congé et si nous n'en avions tenu aucun compte dans l'établissement des prestations et qu'alors vous vous soyez trouvé un nouvel emploi dans une usine qui a fermé ses portes en juillet pour deux semaines et que vous ayez accumulé

trois jours de congé avec salaire chez votre nouvel employeur, vous auriez reçu de vos deux employeurs un total de six jours de congé avec salaire et touché neuf prestations quotidiennes; d'autre part, un travailleur qui aurait travaillé sans arrêt pour le même employeur et aurait accumulé six jours de congé avec salaire ne toucherait que six prestations quotidiennes lors de la fermeture de l'usine. Voilà qui serait certainement injuste. Bien que nous nous

*** Congrès Lacord.

(Suite de la page 5)

des Aulnaies répondront que c'est l'ivrognerie. Ces philosophes et normaliennes étudient présentement au collège de Ste-Anne. M. l'abbé Eugène Bernier, vicaire à L'Islet, et bien au courant de ces problèmes et ravages, donnera la conclusion du débat.

Pendant cette séance d'étude, les membres du Comité Diocésain, les président régionaux et les chefs du mouvement du diocèse et des diocèses voisins se réuniront au Couvent en Compagnie du Rév. P. Ubald Villeneuve et de M. Roland Lelièvre. A 4 heures, une pieuse cérémonie se déroulera à la croix de Tempérance à un mille du village. Le Rév. P. Jean-Marie Bégin, C.S.S.R., prédicateur renommé et attaché au journal Lacordaire REACTION prononcera une allocution de circonstance.

Après le souper pris en compagnie de Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, il y aura visite de l'exposition antialcoolique et Heure Sainte prêchée par le Rév. Père Ubald

ayons refusé des prestations lorsque vous avez été mis à pied en février, vous les aurez lorsque votre nouvel employeur fermera son usine.

Villeneuve, O.M.I. Une grande démonstration populaire au Centre Paroissial terminera en beauté ce deuxième congrès diocésain. Des allocutions seront prononcées par M. l'abbé Charles-Eugène Raymond, aumônier diocésain des Cercles Lacordaire; Me Rémi Paul, avocat de Louiseville; M. Roland Lelièvre, président général. Le fameux troubadour de renommée extraordinaire, M. Victorien Maher de Valleyfield est inscrit au programme. Il y aura du chant, des pièces de fanfare

par l'Harmonie de Montmagny et proclamation du mérite, distribution des prix aux étudiants des institutions du diocèse qui ont pris part au grand concours sous les auspices des Cercles Lacordaire.

Son Excellence Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse, prendra la parole au cours de cette brillante manifestation. M. Paul Nadeau, de St-Jean Port-Joli, président régional des Cercles Lacordaire du vicariat forain, agira comme maître de cérémonie.

VIANDES DE QUALITE

Steak de boeuf	.85¢	Jambon, épaule	.57¢
Veau, fesse, ...	.65¢	Rôti de porc	.48¢
Rôti boeuf, épaule	.39¢	Chop de porc	.60¢
Rôti veau, épaule	.48¢	Lard haché	.48¢

SPECIAL DE LA SEMAINE: Beurre

A. GIASSON

BOUCHER — EPICIER

63, rue de la Gare

Tél.: 367-W

Montmagny

la plus grande VENTE de VETEMENTS D'ENFANTS

commençant le 18 juillet

jamais offerte à Montmagny

notre stock d'été réduit au prix coutant



ROBES

COSTUMES

GILETS D'ETE

BAS

CHAPEAUX

COSTUMES DE BAIN

MANTEAUX

HABITS POUR GARCONS

LA POUAPONNIERE ENR.

Mme LAVAL PAQUET, Prop.

5, rue St-Thomas,

tél.: 374

Montmagny.



MELI-MELO SPORTIF



Par Raymond LEVESQUE

Tel que l'on s'y attendait, les Braves de Milwaukee n'ont eu aucune difficulté à vaincre les Braves de Québec par 8-0 dans la partie d'exhibition jouée mercredi soir, au stade municipal de Québec, devant 7,368 personnes. Les Braves de Québec ne réussirent aucun coup sûr contre les six lanceurs employés par le pilote Charlie Grimm des représentants de la ligue Nationale. Pendant ce temps, les Braves de Milwaukee obtenaient 13 coups sûrs, y compris un circuit du lanceur Jim Wilson, contre Al Dumouchelle, Georges Maranda et Frank Oehling. Warren Spahn, Vern Bickford, Max Surkont, Lew Burdette, James Wilson et Joe Jay combinèrent leurs efforts pour le "no hit, no run". Ces derniers artilleurs des Braves de Milwaukee donnèrent quatre buts sur balles et retirèrent 10 hommes au bâton. Aucune erreur ne fut commise derrière eux.

Charlie Grimm fournit l'occasion aux Québécois de voir pas moins de 22 des joueurs de son équipe. Seul le premier-but Joe Adcock joua neuf manches. Les autres réguliers de l'équipe furent remplacés aux troisième et quatrième manche. Ed Mathews, le cogneur de coups de circuit du club étoile qui avait participé la veille à la joute des Étoiles à Cincinnati, sortit du jeu à la quatrième manche après avoir été retiré au bâton à deux reprises par le lanceur Al Dumouchelle des Braves. Cette joute d'exhibition a su plaire immensément aux amateurs de baseball québécois même si leur club n'a pu enregistrer aucun point ni coup sûr contre les Braves de Charlie Grimm de Milwaukee.

Pour la quatrième fois consécutives, la ligue Nationale a triomphé de la ligue Américaine au cours de la joute annuelle des étoiles des deux ligues majeures qui fut disputée au Crosley Field de Cincinnati devant une assistance de 30,846 personnes. C'est ainsi que Casey Stengel, gérant d'une équipe quatre fois gagnante du championnat de la ligue Américaine et gérant d'une équipe quatre fois gagnante des séries mondiales, n'a encore pu remporter aucune de ces joutes a donc échoué dans sa tentative de remporter un premier triomphe dans ces joutes tout-étoiles. Les puissants frappeurs de la ligue Américaine n'ont pu frapper que cinq coups sûrs contre dix pour les gagnants. Avant les quatre dernières années, les joueurs de la ligue Américaine se moquaient de la ligue Nationale, mais depuis un certain temps les rôles ont changé. Après le résultat de mardi dernier, le classement se trouve le suivant: Ligue Américaine, 12 triomphe et la ligue Nationale, 8 victoires.

Raymond Henry Powel, un joueur de centre, s'alignera avec les As de Québec au cours de la saison 1953-54. C'est l'intéressant.

te nouvelle qu'annonçait au début de la semaine le nouveau gérant d'affaires des As, Punch Imlach. Power a été acquis du club Providence, de la ligue Américaine, dans une transaction qui ne comprend que de l'argent. Ce nouveau joueur des As a déjà porté l'uniforme des Black Hawks de Chicago de la ligue Nationale de hockey. L'acquisition de Powell s'ajoute donc à celles de Jack Gelineau, Adam Brown et Larry Regan, annoncées officiellement la semaine dernière.

Le club junior "A" de Jonquière, nouvelle équipe dans la ligue Junior de hockey du Québec, portera le nom de "Les Marquis de Jonquière". On sait également que le nouveau club de la ville de Québec qui fera parti de la ligue Junior s'appellera le "Frontenac" qui a pour propriétaire le sportif bien connu Emile Couture.

Les White Sox de Chicago qui ont remporté 25 victoires en 31 parties sont présentement la sensation de la ligue Américaine. Si les White Sox continuent de cette manière, les Yankees de New-York seront pas seuls dans la course au championnat et c'est peut-être ce club qui empêchera Casey Stengel de remporter sa cinquième série mondiale.

Al Lopez n'a pas fait mieux que Lou Boudreau comme gérant à Cleveland et il ne serait pas surprenant qu'il soit congédié à la fin de l'année. Il est vrai que les Indiens ont perdu pendant un certain temps les précieux services de Luke Easter mais Lopez comptait sur de bonnes réserves.

Casey Stengel, gérant des Yankees de N.-York, se demande s'il verra le jour où il pourra aligner trois Mantle dans le champ extérieur. En effet, Mickey qui n'a que 21 ans a deux frères, des jumeaux, Roy et Ray, 16 ans, qui, dit-on, sont d'excellents joueurs en perspectives.

Vous êtes-vous déjà demandé si le pur-sang est plus rapide que le demi pur-sang ou vice versa? Des statistiques révèlent qu'un trotteur qui effectue le mille en 2 minutes parcourt 44 pieds à la seconde. Lorsque l'ambleur Billy Direct a établi un record en courant le mille en 1.55 en 1938, sa vitesse était juste un peu moins de 46 pieds à la seconde. Le coureur Equipoise, en établissant son record du mille en 1.35.5, parcouru 55.93 pieds à la seconde. Coaltown en faisant encore mieux soit 1.34 fila à 56.17 pieds à la seconde.

Ira Thomas, receveur dans cinq séries mondiales, sait pourquoi les lanceurs actuels n'ont pas beaucoup d'endurance. "Ils lancent trop haut et accordent trop de balles de coup de circuit aux frappeurs", prétend-il. "Ils sont trop prudents depuis l'avènement de la balle souple. Ils

Surprenante victoire du Picard sur le Proulx

Les vacances sont terminées et la ligue Inter-Paroissiale de balle-molle a repris pour de bon ses activités régulières. Jeudi, le 9 juillet, le J.-M. Proulx triompha du Bûcheron par le pointage de 13-5. La plus grande surprise de la saison fut enregistré mardi soir dernier alors que le Picard humilia le redoutable J.-M. Proulx en les écrasant par 16-1. Enfin, jeudi soir, le Bûcheron triompha du L'Islet par 10-6.

craignent trop de lancer une balle tentante aux frappeurs; c'est pourquoi ils tirent toujours de l'arrière dans le compte. Quelquefois le lanceur et le receveur ne coopèrent pas. Un receveur peut être d'un grand secours mais aujourd'hui un grand nombre de lanceurs ne veulent pas l'avis de leur receveur; il s'en offusquent même.

Les Yankees de Trois-Rivières viennent d'engager Louis Marciano, le jeune frère du champion du monde des poids lourds à la boxe Rocky Marciano. Si Marciano frappe la balle aussi puissamment que son frère frappe ses adversaires dans l'arène, il sera un des meilleurs joueurs offensifs des Yankees.

Bobby Shantz ne connaît pas une trop bonne saison avec les Athlétiques de Philadelphie. Un mal de bras, probablement dû à la suite d'une blessure subie à un poignet à la fin de la saison l'an dernier, a empêché Shantz de s'assurer la vette cette année.

VICTOIRE DU PROUX

Jeudi, le 9 juillet, le Proulx triompha du Bûcheron par le compte de 13 à 5.

Jules Roy qui lança toute la joute remporta sa cinquième victoire consécutive tandis que Paul Clavet dut encaisser son quatrième revers contre deux gains.

Jean Lavallée et Georges Fontaine se sont particulièrement signalés à l'offensive pour les vainqueurs. Nous n'avons pu avoir d'autres détails et le sommaire de cette partie.

LE PICARD SURPREND

La plus grande surprise de la saison a été enregistrée mardi soir dernier, dans la ligue Inter-Paroissiale, alors que le Picard écrasa le redoutable J.-M. Proulx en l'emportant par le score humiliait de 16 à 1. Les joueurs du Proulx jouèrent leur plus mauvaise partie depuis le début de la saison pendant que le Picard profita de toutes les chances pour s'avérer comme un club de champion, à l'offensive comme sur la défensive, et finalement déclasser les champions de la saison dernière.

PARTIE D'EXHIBITION

Les amateurs de balle-molle ont été bien servis depuis le début de la saison. Ils n'auront pas à se plaindre samedi soir, le 18, parties d'exhibition de la saison car une des plus intéressantes les attend. En effet, dans la cour du collège, sous les réflecteurs, le club Le Bûcheron de la ligue Inter-Paroissiale de balle-molle locale recevra le club de la Brasserie Brading, de Québec.

Tous les portifs de Montmagny sont invités à se rendre nombreux pour encourager nos joueurs locaux qui se disent prêts pour donner une belle exhibition de balle-molle. Une brillante victoire attend nos porte-couleurs sans doute? Qui vivra, verra!

Contre le Picard en grande forme, le Proulx ne put rien faire. Les vainqueurs affichèrent une supériorité marquée dans tous les domaines. Commettant sur la défensive des erreurs coûteuses et étant incapable de cogner en lieu sûr les balles de Marcel Mathurin, le Proulx dut encaisser le revers, son deuxième depuis le début de la saison.

Le Picard tint le Proulx en échec complet jusqu'à la 6e manche alors que Leclerc réussit à

(Suite à la page 5)

La manufacture de
BISCUITS MONTMAGNY INC. vous remercie pour
avoir rendu ses biscuits si
populaires par vos achats
renouvelés.

Bicycles de course
de \$57.00 à \$74.00

CCM et Dynamax

SPECIAL

Bicycles réguliers
C. C. M.

\$53.00 à \$63.00

Tricycles et
Wagonas pour
enfants

ATTENTION !

50 motocyclettes



Neuves et usagées dans les
marques B. S. A., N. S. U.,
Ariel et Dynamax, à des
prix défiant toute compéti-
tion.

Distributeur autorisé des

Moteurs Marin

JOHNSON

pour les comtés de

Montmagny, L'Islet
et Kamouraska.

Moteurs de

3 à 25 forces.

Vaste assortiment d'articles de pêches, tennis et balle molle (softball).

Service spécial, réparations générales de motos, bicycles, tricycles, etc.
Escompte spécial à tous les marchands.

MONTMAGNY SPORTIF ENR.

19, rue De la Fabrique

Tél.: 422-W

Montmagny.

SPECIAL

CORSET CAMP
(MATERNITE)

A MOITIE PRIX

Mme GERARD BOULET

42, rue ST-PIERRE,

Tél.: 423-W

MONTMAGNY.

Formation de la ligue junior de balle-molle

La JOC vient de mettre sur pieds une ligue Junior de balle-molle afin de permettre aux jeunes de s'amuser et se distraire sainement. Cette ligue qui se compose de trois équipes n'aligne que des joueurs ne dépassant pas l'âge de 21 ans.

Par le passé, la grande ligue a été utilisée avec profit des jeunes joueurs qui avaient évolué dans la jeunesse. En plus d'intéresser les jeunes au jeu de la balle-molle, la formation d'une ligue Junior est un complément à la ligue Inter-Paroissiale. Cette ligue fonctionnera grâce au dévouement de quelques sportifs et la coopération de la ligue Inter-Paroissiale. Trois clubs se disputeront la course au championnat. Il s'agit des équipes Côté et Frère, dirigé par Armand Lébrecque; le J.-M. Proulx Jr, de Robert Michaud et Bûcheron Jr du coach Antonio Houston. Maurice Rousseau a été chargé d'organiser cette nouvelle ligue. Robert Normand a été désigné comme arbitre en chef du jeu. Pierre Collin sera le marqueur officiel de la ligue. Malgré des débuts un peu tactifs, la ligue JUNIOR semble vouloir marcher rondement. Malheureusement, la pluie a forcé à remettre l'ouverture des activités à deux reprises.

Voici les prochaines joutes à l'affiche dans la ligue JUNIOR pour cette semaine:
Lundi, 20 juillet:
COTE vs BUCHERON Jr
Mercredi, 22 juillet:
PROULX Jr vs COTE

Prochaines joutes de la ligue I.-Paroissiale

— VENDREDI, 17 JUILLET —
Picard & Fr. vs Le Bûcheron
— MARDI, 21 JUILLET —
L'Islet vs Picard & Fr.
— JEUDI, 23 JUILLET —
L'Islet vs J.-M. Proulx
— VENDREDI, 24 JUILLET —
Le Bûcheron vs Picard & Fr.

CONGRES LACORDAIRE DIOCESAIN A SAINT-JEAN PORT-JOLI

Ste-Anne de la Pocatière. (D. C.) — Le deuxième grand congrès Lacordaire du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière sera tenu dimanche prochain, le 19 juillet, à St-Jean Port-Joli, com-
de L'Islet. Ce congrès prendra

* * Surprenante

(Suite de la page 4)

viser le marbre pour éviter le franchissement. A la fin de la 4e manche, le Picard menait par 8-0. S'assura définitivement la victoire à la 6e manche en comptant huit autres points. Georges Mercier cogna un circuit à la deuxième manche bon pour trois points. Lément Corneau a encore expédié la balle dans un coin qui lui est familier: par dessus la clôture du champ gauche. Marcel Mar-
tin a affiché une superbe tette au monticule pour se mériter la victoire, sa deuxième cette saison. Eugène Leclerc a été dé-
bité de la défaite qui était sa sixième depuis le début de la saison. Jules Roy qui vint en relève à Leclerc à la 4e manche, a put arrêter la poussée victo-
rieuse du Picard.

Voici le sommaire de cette ren-
contre, par manche:

Proulx 000 001 0 — 1
Picard 240 208 x — 16

VICTOIRE DU BUCHERON

Jeudi soir, sous les projecteurs, Bûcheron rencontrait le club L'Islet dans une partie régulière de la ligue Inter-Paroissiale de balle-molle. Le Bûcheron l'em-
porta par le compte de 10-6. Paul Lavet qui officia au monticule suite la partie durant reçut le crédit du gain tandis que M. St-
Pierre était débité de la défaite.

CLASSEMENT DES CLUBS

	G	P	Pts
M. PROULX	9	2	18
BUCHERON	6	4	12
PICARD	3	5	6
L'ISLET	0	7	0

une ampleur inaccoutumée par suite de la fameuse exposition antialcoolique qui s'y tient déjà depuis lundi dernier. Les diocè-
ses de Québec, Rimouski, Ed-
mundston et Chicoutimi et les
cercles américains seront large-
ment représentés. Le Rév. P. U-
bald Villeneuve et M. Roland Le-
lievre, respectivement aumônier
et président général des Cercles
Lacordaire seront présents.

Ce congrès sera sous la prési-
dence de Son Excellence Mgr B.
Desrochers, évêque du diocèse de
Ste-Anne et de M. l'abbé Joseph
Fleury, curé de St-Jean Port-Joli.
A toutes les messes, la prédica-
tion sera donnée par M. l'abbé
Clément Leclerc, directeur spiri-
tuel au Collège de Ste Anne de la
Pocatière et aumônier du cercle
Lacordaire. M. l'abbé Leclerc est
un orateur sacré de marque.

L'ouverture officielle du con-
grès aura lieu à 2.00 heures de
l'après-midi et elle sera marquée
par des allocutions de bienvenue
de M. Jean-Baptiste Toussaint,
maire de St-Jean Port-Joli; de
M. l'abbé Joseph Fleury, curé; de
M. Rosaire Robichaud, président
du cercle local et de M. Philippe
Dubé, de St-Pascal, président dio-
césain. M. Dubé expliquera le
thème du congrès: LACORDAIRE
ETUDIANT, LACORDAIRE PRI-
ANT.

Au cours de la première séance
d'étude, le public, au Centre
Paroissial, assistera à un débat
oratoire sur l'alcoolisme et l'i-
vrognerie, deux grandes plaies
nationales; laquelle des deux fait
plus de mal, de ravages, à l'indi-
vidu, à la société et à la nation?
M. Jean-Louis Lévesque, de St-
Patrice de Rivière du Loup et
Mlle Colette Dubé, de Rivière
Ouella diront que c'est l'alcoolis-
me. M. Camille Boucher, de No-
tre-Dame du Portage et Mlle E-
milienne Castonguay, de St-Roch,
(Suite à la page 3)

VENTE

ANNUELLE DE JUILLET

chez Edouard Boutin Enr.

SERIES DES ASSORTIES DE

VETEMENTS TOUT FAITS

ET SUR MESURES

COMPLETS - PALETOTS - VESTONS SPORT



COMPLETS 29.00 - 35.00

COMPLETS 39.00 - 45.00

VESTONS SPORT 7.50 à 22.50

CHEMISES SPORT rég. 5.75

REDUIT A 3.95

HABITS SUR MESURES SEMI-READY-

AUTRES SPECIAUX

SEMI-READY

SUR MESURE A

48.50 - 52.50

MESDAMES

VOTRE CHANCE D'ECONOMISER ET D'OBTENIR
LA QUALITE DURANT CETTE VENTE

HATEZ-VOUS POUR UN MEILLEUR CHOIX

Réduction sur tous les

manteaux en magasin

ROBES D'ETE

PARTANT DE

\$1.95 à 3.95

UN AUTRE LOT DE

\$4.95 à 9.95

Souliers pour Dames réduits à 3.95

L'ENDROIT DES GRANDES ECONOMIES

chez EDOUARD BOUTIN ENR.

RUE ST-LOUIS,

MONTMAGNY.



Cultivateurs!

ATTENTION

Avons en main quelques tracteurs de
ferme usagés, reconditionnés à neuf, à
des prix très bas. Venez visiter notre
nouveau terrain de chars usagés.

Legendre Automobile Inc.

RUE TRANS-CANADA

TEL.: 543

MONTMAGNY

ANNONCES CLASSIFIÉES

TARIF : — .03 par mot : minimum par annonces : .50.
Strictement payable d'avance.

Maison située sur la rue St-Jean-Baptiste, à Montmagny, avec poste de commerce et trois logements, dont l'un libre à l'acheteur, bonnes conditions.

Aussi maison neuve à deux étages, dans le Boulevard St-Nicolas, prix avantageux.

Pour l'achat et la vente de vos maisons, s'adresser à GONZAGUE BELANGER, notaire, 4, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, tél.: 592.

Maison avec grand terrain, dans le village de Cap-St-Ignace, à bonnes conditions. S'adresser à : notaire Gonzague BELANGER, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Très bonne maison réparée à neuf, à vendre. Aussi très bonne vache ayant un rendement d'une chaudière de lait par jour. S'adresser à Ovide CLAVET, fils, St-Vallier, Co. Belle-chasse.

Poste de commerce avec restaurant et épicerie situé sur la rue St-Jean-Baptiste. Pour informations, s'adresser à Gonzague BELANGER, notaire, tél.: 592, Montmagny, P. Q.

Agréablement complet et poste de commerce pour salon de coiffure. Bonne clientèle établie. Prix raisonnable. S'adresser au SALON MODERNE, Noëlla CAUDREAU, prop. Rue St-Jean-Baptiste, tél.: 713, Montmagny, P. Q.

Manteau en mouton de Perse, en très bonne condition, ainsi que d'autres manteaux. — Aussi maison, 2 étages, 6 appartements. — S'adresser à tél.: 232.

Un bicycle CCM, pour homme. En très bonne condition. S'adresser à M. J.-B. BUTEAU, fils, 2, rue Couillard, tél.: Bureau: 51; rés.: 169-W.

Réfrigérateur électrique de marque BEATY, usagé mais en bonne condition. S'adresser tél.: 340-W.

Camion Studebaker 1/2 tonne, modèle 1949, à vendre à prix raisonnable. S'adresser à: Rolland BLAIS, Berthier-en-Bas, téléphone: 587-S-6.

Coffres en cèdre

Magnifiques coffres en cèdre, finis noyer, chêne doré, avec ou sans tiroir. Prix de la manufacture. S'adresser à Lauréat Corriveau, C.P. 193, Tél.: 57-W-1.

POUR VOTRE CHAUFFAGE

Croûte de bois franc 15"

S'adresser à:

Paul Breton

9, rue Montcalm, tél.: 322
MONTMAGNY.

Belle propriété à vendre

25, Ave des Bouleaux, Montmagny, maison 30 x 60, onze pièces, deux chambres de bain, — chauffage à l'huile, tuyauterie en cuivre, incinérateur, électricité 220 V., buanderie et chambre froide au sous-sol, 12,000 pieds de terrain, superbes pelouses et fleurs vivaces, arbres ornementaux et fruitiers. — S'adresser au notaire Jos. Tremblay, tél.: 2-3912, Québec, ou à M. Furois, tél.: 107, Montmagny.

A VENDRE

Motocyclette "Indian", 4 cylindres. S'adresser à: Philippe Caron, 18 rue St-Jacques, Montmagny.

Remorque, pour machine, Tracteur Pontiac 1938. S'adresser à Garage THIBAUT, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, P. Q.

A LOUER

Logement à louer au 2e étage, 3 pièces avec passage et usage de la chambre de bain, escalier à l'intérieur. Convientrait bien pour deux personnes. S'adresser à Ls-Philippe CARON, 5e Rue, tél.: 182-W.

Logement à louer aux appartements L A M O, rue Morin. — Pour informations, téléphonez à: 538-W.

Logement à louer. S'adresser à Eugène MAINVILLE, 3, Avenue May, Montmagny.

Deux logements à louer dans le quartier industriel, Libre le 1er août. Pour informations, s'adresser à: Armand Morin, Cap St-Ignace, tél.: 344.

Pour une bonne chambre et pension des plus recommandables, veuillez vous adresser à téléphone: 779-W.

Chambre à louer chez Mme Eugène Mainville, 3 Avenue May, Montmagny.

Chaînes pour la promenade et pour la pêche à louer. S'adresser à: Jos.-Emile Vézina, plombier, tél.: 304-S-3.

Excédent de sucre

Le diabète provient de l'incapacité de l'organisme à utiliser tout le sucre que les aliments lui fournissent. Cet excédent de sucre s'accumule dans diverses parties de l'organisme, et les symptômes du diabète font leur apparition. Ces symptômes sont divers: une soif constante; un appétit exagéré et, habituellement, une perte de poids et d'énergie. Il est possible de lutter contre le diabète; mais, de même que pour d'autres maladies graves, il faut le découvrir de bonne heure, le traiter convenablement et habilement. Les obèses, tout particu-

AVIS

AUX INTERESSES

J'informe le public que je fais la réparation dans la finition des meubles de toutes sortes et des pianos. — S'adresser à Léo CLOUTIER, 23, rue Champlain, tél.: 19, Montmagny.

Enfin la plus belle merveille du siècle

Vendeurs ou vendeuses, avec ou sans expérience. Temps réguliers ou temps libres. Réalisez jusqu'à \$100.00 par semaine, en vendant le merveilleux nouveau bas "MINUIT", 100% nylon. Approuvé par la C. I. L., Montréal. Admirablement emballé, comme dans un paquet de cigarettes. Aux couleurs vives. Enveloppé de papier cellophane. Très pratique pour sacoche ou poche de manteau. Coupon de prime dans chaque boîte. Tous les gauges. Commissions considérables. Commandez quelques paires C. O. D. Pour informations, écrivez à: DOLLAR UP SALES LTD, 1743, rue ST-DENIS, MONTREAL, P.Q.

Record remarquable établi par le C. N. R.

L'an dernier, le Canadien National a transporté 19 millions de voyageurs qui ont parcouru 1,635,201,983 milles. Fait à noter, ces voyageurs ont été transportés sans que la Compagnie ait eu à déplorer une seule perte de vie par suite d'un accident de chemin de fer.

lièrement, devraient surveiller les symptômes du diabète, car ils en sont souvent les victimes. Le diabète frappe à tout âge; mais les plus de quarante ans devraient être tout spécialement sur leurs gardes. Des examens médicaux subis périodiquement sont un excellent moyen de se mettre en garde contre l'attaque du diabète.

GILLES AUDET

arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
88, ave. Turnbull, Québec.
Tél.: 3-2431
Bureau à Montmagny
lundi, de 9h.30 à 6h.00
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732

VIE, FEU, VOL, FOURRURES RESPONSABILITE, ETC., ETC.

Philippe Roy
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
78, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY TEL.: 92 RÉS.: 240

A VENDRE

Ancienne propriété du Dr Philippe Richard, située sur la rue St-Jean-Baptiste, à vendre d'ici le 29 juillet. Pour renseignements, s'adresser à:

PAUL ALLARD

TEL.: 264

MONTMAGNY

12, Blvd Vallée, Beauport
QUEBEC
Tél.: MO-30273

MONTMAGNY
12, rue St-Louis.
Tél.: 722.

Bonnelly et Lortie

B:A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.

Organisation, administration, tenue de livres.
QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

Téléphone: 72 (Edifice Allard)

Paré & Daveluy

Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

Tel.: 53

Dentiste

Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Joseph Marineau

AVOCAT

31, de la Gare, Montmagny.
Tél.: 194

Dr Cajetan Gauthier,
F.R.C.S. (C).
Consultations chirurgicales
à l'Hôtel-Dieu.

Bureau: tous les après-midi,
2 h. à 4 h., sauf le samedi.
Lundi, mercredi et vendredi soir,
de 7 h. à 8 h.

LOUIS PELLETIER

NOTAIRE

30, rue St-Thomas — Tél.: 42
Montmagny.

Dr A. Richard

MEDECIN

Hôpital: avant-midi
Bureau: après-midi et soir.
3, de la Fabrique, MONTMAGNY.
Tél.: 123

Bureau: 592 Rés.: 117 W.

Gonz. Bélanger

NOTAIRE

2, rue St-J.-Baptiste, Montmagny

J.-E. DENAULT, M.D.
Rue St-Ignace, Québec. Tél.: 384

Rayons X
Consultations au bureau:
9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi,
cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour
cas d'urgence.

Laurent Normand

RUE DU PONT

— Tél.: 310-W3 ou 570 —
Frais funéraires et service
d'ambulance, jour et nuit.

Emmanuel Gobeil, O.D.

Spécialiste de la vue

— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 43

Robert Dorval

Arpenteur-Géomètre

16, rue St-Pierre,
Montmagny, Qué.

— Tél.: 633-W —

Spécialiste

Bureau à Montmagny :
le samedi
à l'Hôpital

Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux
de Montréal et New-York

SPECIALITES :

Maladies des Yeux, Oreilles,
Nez, Gorge,
449, 3e Avenue — Québec.

Lisez "Le Courrier de Montmagny"

ODILON de la DURANTAYE

B.A., L.S.C., C.A.

Comptable Agréé.

24, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.

— Téléphone : 511-W —

Caron, Corriveau, Renaud, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS

Lionel Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.

Bureau: Edifice Caisse Populaire — 86, rue De la Gare, Tél.: 73
Résidence: 16, rue Ste-Marie. — Tél.: 702.

Montmagny. — Rivière-du-Loup.

Raymond Paré, B. A.

Courtier d'assurances Agréé

ASSURANCES GENEPALES

Bur.: 31, rue De la Gare
tel.: 261

Rés.: 40, rue St-Ignace
tél.: 308-W

MONTMAGNY

Funérailles de dame Antonio Ouellet

Mercredi, le 15 juillet, en l'église St-Thomas de Montmagny, ont eu lieu d'imposantes funérailles faites à dame Maria Labrie, épouse de M. Antonio Ouellet, décédée le 12, à l'âge de 48 ans. Un bel hommage a été rendu à la mémoire de la défunte, plusieurs citoyens en vue, parents et amis de la famille, accompagnèrent la dépouille mortelle des salons funéraires Ruelland jusqu'à l'église, et ont assisté aux funérailles.

On notait spécialement la présence de plusieurs religieuses des S. S. de la Charité, de l'Hospice de Montmagny.

Lui survivent son époux, M. Antonio Ouellet; un fils, Albert et huit filles: Rvde Soeur Ste-Victorienne (Juliette), des SS. de la Charité; Mme Emmanuel Coulombe (Jacqueline); Gisèle, Irène, Thérèse, Marcelle, Rita, et Cécile Ouellet. Un frère, Jos. Labrie, de Saint-Laurent, Ile d'Orléans; son beau-père, M. Emile Ouellet, de St-André de Kamouraska; son gendre, M. Emmanuel Coulombe; ses beaux-frères et belles-sœurs, et parmi lesquelles la Rvde Soeur Marie-Emile, des S. S. du Bon-Pasteur, de Québec; Mme Jos. Labrie, de St-Laurent, I. d'O.; M. et Mme Grégoire Raymond, de St-Denis; M. et Mme Amédée Pelletier, de St-Roch des Aulnaies; M. et Mme Gérard Ouellet; M. et Mme Omer Ouellet, de St-André, Kam.; M. et Mme Aurèle Ouellet et Charles Ouellet, également de St-André; parmi ses cousins: Mme Ls-Geo. Guimont; ses trois petites-filles: Rose-Hélène, Lucie et Michèle Coulombe; ses neveux et nièces: André, Jean-Paul, Bernadette, Françoise, Roger, Annette, Michel, Thérèse, Marguerite, Ghislaine, Marc, Marcelle, Gonzague, Clément, et Claude Pelletier; Pauline, Thomas, Albert, Jacques, Gervais, Berlin, Denis, Colette, Georgette, Vianney, Paul, Réal, et Suzanne Ouellet. Elle laisse en outre plusieurs cousins et cousines, oncles et tantes.

A l'église, M. le curé Alb. Painchaud, V.F., fit la levée du corps et chanta le service, assisté par le R. P. Emile Ringuet, O.M.I., curé de Lé Pas, Manitoba, et de M. l'abbé Yves Leclerc, du Collège de Ste-Anne de la Pocatière, comme diacre et sous-diacre.

Mlle Madeleine Tremblay accompagnait à l'orgue la chorale paroissiale dirigée par M. M. Guay.

Au départ des salons Ruelland pour l'église St-Thomas, la croix était portée par M. Philippe Casault et le deuil était conduit par son époux, son fils, son beau-père, son gendre, ses beaux-frères, ainsi que par ses nombreux neveux et cousins.

SAINT-FRANÇOIS

QUETE

— La quête pour l'œuvre de la Colonisation a rapporté la jolie somme de \$92.00. Nous félicitons et remercions les généreux paroissiens.

REMERCIEMENTS

— Les familles Martineau remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme Pierre Martineau.

CHEZ LES FERMIERES

— Un groupe de dames fermières se sont rendues à St-Jean Port-Joli, le 2 juillet, pour assister au congrès annuel des Cercles de Fermières.

DEPLACEMENT

— Mlle Bibiane Buteau, de Montréal, a passé la fin de semaine chez M. et Mme Wilfrid Buteau.

— M. et Mme Charles-Eugène St-Pierre, de Kénogami, ont visité les familles Gagnon et Buteau.

— M. et Mme Gérard Couture, de Mégantic, étaient dimanche dernier chez M. et Mme Ovide Paré.

— M. et Mme Georges Boneau ainsi que Mlle Marie-Reine Boneau ont fait un voyage à St-Jean Port-Joli et Ste-Perpétue de L'Islet au début de la semaine.

— M. François Roy et ses enfants de Palmoral, Abitibi, ont visité leurs parents et amis, la semaine dernière.

— M. et Mme Hervé Noël, de St-Tite de Champlain chez M. Herald Noël.

Missionnaires en Amérique du Sud

L'Espagne s'est engagée à envoyer chaque année un bon nombre de prêtres, préparés spécialement pour cette mission, en Amérique du Sud. Elle tient sa parole. Prêtres séculiers et réguliers rivalisent de zèle. Tout dernièrement partait un contingent de vingt Rédemptoristes. La cérémonie des adieux était présidée par le ministre de l'Éducation Joaquín Ruiz Jimenez. Ce catholique marquant est une des belles figures de l'Espagne actuelle. Il fut président général de Pax Romana et c'est à ce titre qu'il visita, il y a quelques années, le Canada où ses belles qualités lui attirèrent de vives sympathies. Il devint ensuite ambassadeur auprès du Vatican. A son départ pour le haut poste qu'il occupe maintenant, S. S. Pie XII en fit un bel éloge.

Les ingénieurs de General Motors ont conclu de leurs expériences que si une voiture à toit blanc est rangée au soleil à côté d'une voiture à toit noir, il fait plus frais de 15° à l'intérieur de la première.

AU PALAIS DE JUSTICE

UNE DEMOISELLE

Une demoiselle de Ste-Perpétue a été condamnée à \$50 d'amende et les frais pour vente illégale de boissons alcooliques.

POUR VENTE DE BOISSONS

Un individu de St-Raphaël a été condamné à \$50 d'amende et les frais pour vente illégale de boissons alcooliques. La saisie a été confirmée par la Cour.

Un citoyen de St-Magloire a été condamné à \$25 d'amende et les frais pour vente illégale de boissons alcooliques.

TRANSPORT ILLÉGAL

Un individu de St-Michel a été condamné à \$25 d'amende et les frais pour transport illégal de boissons alcooliques.

L'ONCLE SAM

Un citoyen de Dracut, Mass., sur une première offense, aura à payer \$50 d'amende et les frais pour avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient amoindries ou diminuées par l'al-

cool. Sa licence a été suspendue pour trois mois. Le même individu, pour conduite dangereuse, payera une amende de \$15 et les frais en plus d'une interdiction de conduire pour tout le Canada pour trois mois. Cette dernière sentence est consécutive.

CONDUITE DANGEREUSE

Un citoyen de St-Pascal pour conduite dangereuse, s'est vu suspendre son permis pour trois mois et décerner une sentence de \$50 d'amende et les frais.

Un individu de La Durantaye pour avoir conduit son véhicule alors que ses facultés étaient amoindries ou diminuées par l'alcool, a été condamné à \$50 d'amende et les frais et sa licence est suspendue pour trois mois. Pour conduite dangereuse, il reçut une autre sentence de \$25 d'amende et les frais et interdiction de conduire par tout le Canada pour une période de trois mois.

ATTENTION! MESDAMES

Faites servir vos vieux lainages

Nous échangerons vos vieux lainages pour des couvertures de laine absolument neuves. Nous avons en mains des couvertures de toutes teintes, avec ou sans satin, ainsi que carreaux pour autos.

Toutes les dames de Montmagny sont invitées à préparer leurs vieux lainages car l'un de nos camions sera EN ARRIERE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE, rue Du Dépôt, VENDREDI SOIR, le 24 juillet, de 7 à 9 heures.

N'oubliez pas mesdames que nous avons à vous offrir un choix complet de couvertures pastelées. Nous faisons la LIVRAISON IMMEDIATE.

GRAND SPECIAL: Avec 7 livres de vieux lainages vous pouvez avoir deux couvertures à \$3.50 chacune, dans les teintes foncées.

Les Lainages St.Victor Ltée

St-Victor, comté de Beauce

GRANDS SPECIAUX
pour Hommes et Dames
cette semaine

dans les prix \$1.00 \$1.49 \$1.98 \$2.98

dans les Robes
Blouses
Jupes
Chemises
Gilets
Sous-vêtements
Souliers pour hommes
dames et enfants, etc...

chez

A. Bacal
DE MONTMAGNY

Le Courrier de Louise

—M. et Mme Fernand Gaudreau, de Rouyn, ont rendu visite à M. et Mme Jos.-O. Gaudreau, récemment.

—Mlle Noëlla Gaudreau, e.g.m., a passé une vacance dans sa famille.

—Mme Lauréat Gaudreau et ses enfants sont actuellement chez M. et Mme Jos.-O. Gaudreau.

—M. et Mme Paul Charbonneau ont passé la fin de semaine à Joliette.

—M. et Mme Gérard-C. Després et leur fillelette Fernande, se sont rendus visiter leur fille Renée, à l'Etape, où elle est employée et ont profité de l'occasion pour visiter le magnifique Parc des Laurentides.

—M. Théophile Casault, de Weymouth, Mass., passe actuellement quelques jours de vacances chez son frère, M. Philippe Casault et visite également autres parents.

—Mlle Françoise St-Pierre, g. m. g., a passé quelques jours dans sa famille.

—M. et Mme Délium Lévesque sont revenus mardi dernier d'un voyage effectué dans le nord de la province où ils ont visité M. et Mme Gérard Plourde, à Malarctic; M. et Mme Jules Huot, de Rouyn et M. et Mme Adélaïde Lévesque, de Kirkland Lake, Ont.

—Mlle Paule Charbonneau passe une vacance chez ses oncles et tantes, à St-Damien de Brangton.

—M. Martin Engstrom, officier de marine, a passé une huitaine dans sa famille.

—Mme Philippe Casault et sa fille Juliette, étaient en fin de semaine, à Montréal, en visite chez des parents.

—M. Philippe Casault s'est rendu à Weymouth, Mass., à l'occasion du décès de sa belle-sœur, Mme Théophile Casault.

—Mme Jos. Lemieux et sa fille passent quelque temps à Weston, Old Orchard.

—M. et Mme Lionel Labelle et leurs fils Jean-Robert et Serge, de St-Jérôme, étaient récemment en vacances chez leurs parents, M. et Mme Philippe Casault.

—M. et Mme Nazaire Laverdière sont revenus d'un voyage à Sorel chez MM. et Mmes Pierre Rousseau et Robert Laverdière et à Montréal, chez Mme Arthur Guay.

—M. et Mme Maurice Houle et leurs enfants, de Montréal, ont visité M. et Mme Armand Côté.

—M. Edmond Béchard est revenu d'un voyage à Chicoutimi.

—M. et Mme Patrick Langlois ont passé leurs vacances à St-Clet, comté de Soulange, Montréal et St-Hyacinthe, chez M. et Mme Roméo Labrecque.

—Mlle Irène Labrecque est de retour de vacances après avoir visité Montréal, Drummondville et St-Hyacinthe, chez son frère et belle-sœur, M. et Mme R. Labrecque.

—Mlle Jacqueline Ricard, de Québec, a passé la fin de semaine chez M. et Mme Antonin Casault.

—Mme Polidor Guay, de Québec, passe quelques jours chez M. et Mme Elzéar Méthot.

—M. et Mme E.-G. Barolet et leur fille Louise, de Verdun, ont passé la semaine à Montmagny les invités de M. et Mme Maurice Marquis.

N'abandonnez pas la partie trop vite

Des personnes qu'on avait cru noyées, ont été ramenées à la vie en leur appliquant la respiration artificielle, d'une durée quelque fois, de cinq heures. L'absence de tout signe de vie ne veut pas nécessairement dire que la personne est morte. A l'occasion faites-en l'expérience.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

DE TOUT POUR LA FEMME QUI COUD

Maintenant avec l'inauguration de son service de tissus SINGER votre CERCLE DE COUTURE SINGER a vraiment de tout pour la femme qui coud.

EN EFFET vous trouverez ici sous un menu toit tout ce qu'il vous faut pour votre couture.

LA FAMEUSE MACHINE A COUDRE

SINGER

DE RENOMMEE MONDIALE

DES FOURNITURES

SES ACCESSOIRES

Aussi venez vous inscrire pour les démonstrations gratuites de broderie et d'accessoires qui commenceront samedi, le 18 juillet, à 2.30 heures.

VENEZ VISITER LE PLUS TOT VOTRE

CERCLE DE COUTURE SINGER

25, rue ST-THOMAS

Tél.: 734

MONTMAGNY.

MARIAGES

BOISSONNEAULT-MORISSETTE — Le 4 juillet a été béni le mariage de Gabriel Boissonneault, fils de M. et Mme Cléophas Boissonneault avec Monique Morissette, fille de M. et Mme Arsène Morissette.

COULOMBE-GAUDREAU — Le 4 juillet a été béni le mariage de Patrice Coulombe, fils de M. et Mme Hornidas Coulombe avec Marie-Paule Gaudreau, fille de M. et Mme Philias Gaudreau.

NAISSANCES

BOULET — Le 9 juillet a été baptisée Marie-Monique-Johanne, fille de M. et Mme Robert Boulet (Lucille Goulet), Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Goulet, grands-parents de l'enfant.

LAPRISE — Le 3 juillet, a été baptisée Marie-Eveline-Réjeanne, fille de M. et Mme Camille Laprise (Monique Tanguay), Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Tanguay, grands-parents de l'enfant.

MAROIS — Le 3 juillet a été baptisée Marie-Gilberte-Marlaine, fille de M. et Mme Roland Marois (Elisabeth Moreau), Parrain et marraine: Benoit Moreau et Gilberte Gaudreau, oncle et tante de l'enfant.

LEBLANC — Le 3 juillet a été baptisée Marie-Juliette-Louise-Charbotte, fille de M. et Mme Jean-Léonard Leblanc (Thérèse Paradis), Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Paquet, oncle et tante de l'enfant.

BOULET — Le 4 juillet a été baptisée Marie-Madeleine-Chantale, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Boulet (Madeleine Létourneau), Parrain et marraine: M. et Mme Marcellin Létourneau, grands-parents de l'enfant.

MARCEAU — Le 7 juillet a été baptisée Marie-Jeanne-Louise, fille de M. et Mme Rosaire Marceau (Aline Morin), Parrain et marraine: André Marceau et Denise Marceau, frère et tante de l'enfant.

DUMAS — Le 8 juillet a été baptisée Marie-Murielle-Chantale, fille de M. et Mme Laval Dumas (Anita Langlois), Parrain et marraine: Gaston Dumas et Murielle Gaumont, oncle et tante de l'enfant.

POIRIER — Le 12 juillet a été baptisée Marie-Odina-Lucie, fille de M. et Mme Joseph Poirier (Jeannette Coulombe), Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Baptiste Tondreau, oncle et tante de l'enfant.

CLOUTIER — Le 14 juillet a été baptisée Marie-Léna-Yvonne, fille de M. et Mme François Cloutier (Françoise Fournier), Parrain et marraine: M. et Mme Jean Cloutier.

AUCLAIR — Le 15 juillet a été baptisée Marie-Denise-Thérèse-Marguerite, fille de M. et Mme René Auclair (Gérarde Robichaud), Parrain et marraine: M. et Mme Léo Auclair.

MICHAUD — En l'église Ste-Thérèse d'Avila, de Dolbeau, a été baptisé, le 6 juillet, Joseph-Gérard-Ghislain, enfant de M. et Mme Léonard Michaud (Charlotte Dubé), Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Savard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Cécile Dubé, tante de l'enfant.

DECES

CASSAULT — A Weymouth, Mass., le 18 juin, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Hilda Pearson, épouse de M. Théophile Cassault. Elle était la belle-sœur de M. et Mme Philippe Casault, de notre ville.

UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

SEMAINE DU 20 JUILLET

Principales activités:

Lundi, 20 juillet

STE-APOLLINE:

A. M.: Immunisation et vaccination: Ecoles rurales. 2 à 3 hres: Clinique de bébés au village.

Mardi, 21 juillet

ST-JUST et DAAQUAM:

A. M.: Immunisation et vaccination: Ecoles rurales. 2 à 3 heures: Clinique de bébés au village.

CAP ST-IGNACE: Clinique dentaire de 10 heures à midi et 2 à 4 heures.

Mercredi, 22 juillet

MONTMAGNY: Unité Sanitaire: Clinique antituberculeuse de 10 heures à midi et de 1.30 à 2.30 heures.

STE-LUCIE: A. M.: Immunisation et vaccination: Ecoles rurales. — 2 à 3 heures: Clinique de bébés au village.

Jeudi, 23 juillet

ST-THOMAS: A. M.: Immunisation et vaccination: Ecoles Riv. du Sud, Côteau, Village.

UNITE SANITAIRE: Clinique de bébés de 2 à 4 heures.

Vendredi, 24 juillet

ILE-AUX-GRUES: Immunisation et vaccination: Ecole. Clinique de bébés et clinique dentaire, suivant la marée.

Dr Albert DUMAS, M.H.

L'attrait de l'onde

Quand il fait très chaud, rien n'est aussi attrayant qu'une rivière ou qu'un lac, et même la seule pensée de s'y plonger est rafraîchissante. Mais on prendra bien garde de ne pas s'aventurer trop loin, à moins de savoir nager. Même un bon nageur devra se montrer prudent. Il est dangereux de nager trop loin, à moins que quelqu'un en bateau n'accompagne le nageur. Plonger peut présenter de grands dangers quand on ne connaît pas très bien le fond d'un lac. Des rochers des tronçons de bois submergés ou d'autres objets peuvent causer facilement des blessures. Il est plus prudent d'explorer l'eau avant de plonger.

SAVEZ-VOUS QUE

Le paiement des allocations familiales par le gouvernement fédéral coûte présentement aux Canadiens environ \$333,240,000 par année.

Les forces armées canadiennes comptent maintenant plus de 100,000 hommes.

Beaucoup de gens persistent à s'imaginer qu'ils ont le cœur malade. A moins qu'un médecin ne vous dise que vous avez une maladie de cœur, vous vous inquiétez inutilement. Vous ne gagnez rien à vous dorloter quand votre cœur est peut-être en parfait ordre. Il vaut beaucoup mieux avoir l'avis du médecin.

COMITE DE JEAN LESAGE

LOCAL DES SCOUTS

RUE DE L'ANSE

MONTMAGNY

Tél. 764

ATTENTION

CENTRE DE COUTURE ENR. MONTMAGNY

Possède la plus grande organisation du bas de Québec

● Boucles ● Boutons ● Ceintures RECOUVERTS AVEC VOTRE TISSUS

● Ouvrage fait avec le plus grand soin.
● Service TRES RAPIDE et COURTOIS.
● Hermstich. ● Ouvrage de fantaisie. ● Artisanat.
DE PLUS vous trouverez le plus grand assortiment de
● Pads ● Dentelles ● Guipures
● Fermeoirs éclair ● Fil dans toutes les teintes, etc.

— DISTRIBUTEUR —

LA MERVEILLEUSE MACHINE A COUDRE PFAFF qui fait plus de 101 TRAVEAUX DE COUTURE différents sans aucun attachement. C'est la machine à coudre la plus PERFECTIONNEE qu'il soit, tout en étant la plus FACILE à OPERER. Une démonstration vous convaincra de la supériorité en tous points.

M. J.-E. LAINESSE est le vendeur autorisé de la PFAFF pour les comtés de MONTMAGNY, L'ISLET et BELLECHASSE.

Rue St-Jean-Baptiste Tél.: 368 Montmagny.

P. S. — Réparation à domicile de machines à coudre de TOUTES MARQUES.

Afin d'éviter des erreurs, adressez-vous TOUJOURS au
CENTRE DE COUTURE ENR.

"Le Courrier de Montmagny"
est le journal le plus lu dans
Montmagny et la région



Notre journal est le meilleur
médium de publicité dans
notre ville et la région

L'hon. Douglas Abbott parlera à Cap-St-Ignace, dimanche le 19

Symphonie médicale, en honneur des cinquante ans de pratique médicale du Docteur Joseph Cloutier

Au lieu de fleurs
50 Vers alexandrins.

PRELUDE:

Il y a cinquante ans, un jeune médecin
Accroche, tout joyeux, au mur son parchemin...
Tout de suite, il se cherche au soleil une place.
Il fait son choix... ce sera le Cap-St-Ignace...

ALLEGRO:

Dès lors, au milieu de cette vaste région,
Ne négligeant pas le devoir à la maison,
Commence cette vie active, trépidante,
Qui n'a pas encore cessé d'être ardente...
Peu importe tous les genres de véhicules,
Notre jeune confrère jamais ne recule...
Il va, court et vole, en toutes les demeures.
Sans se préoccuper de la marche des heures...
La vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher,
Ont de quoi, largement à se développer,
Afin de proclamer ces savants diagnostics,
Qui, pour tout Docteur, sont d'un si bon pronostic...
C'est l'ère des prises, du mortier, du pilon,
Remèdes mélangés, en savantes potions...
Qui dira la somme des actes méritoires...
Exécutés en des lieux parfois dérisoires...

ANDANTE:

Soudain, en médecine, une nouvelle page
S'ouvre... qui dissipe une foule de nuages...
Les grandes découvertes, dites pasteuriennes
Bouleversent toutes les théories anciennes...
Pour tous les microbes, c'est la bombe atomique...
Ils meurent tous par la seringue hypodermique...
Notre confrère est un assidu des Congrès
Sa pratique médicale est toute en progrès...
Tandis que ça guérit... les sérums, les vaccins,
Il les utilise toujours, à bon dessein...
Notre art bénéficie du travail des savants,
Nouvelles maladies, nouveaux médicaments:
Extroits glandulaires, et puis les vitamines,
Et les sulfamidés, et la pénicilline...
Tous ces nouveau-nés, dans le sac aux malades
De notre médecin se donnent l'accolade...
Avec les années, le travail se multiplie
et notre praticien fait de la chirurgie...
Fournisseur d'hôpital, il devient dentiste,
Accoucheur renommé, il se fait hygiéniste...

FINALE:

Du Doc. Jos. Cloutier, c'est l'histoire en peu de mot...
Ses loisirs, dans son jardin, non loin du bureau,
C'est là qu'il repose, se détend, se délasse...
Un parfait citoyen qui honore sa place...
De son curé, il se rend à toutes les prières,
Pas contre l'agrandissement du cimetière,
Où il espère aller trouver un certain jour,
Ses parents, ses amis, ses clients aimés toujours...
En attendant... sans jamais songer au Panthéon,
Il continuera sa vie... dans sa profession...

POST-SCRIPTUM:

Réunion sans dame...
Non pas sans la femme...
Rendons hommage à celle qui pour tout confrère
Est toujours considérée comme la première...

Sincèrement,

Dr. ARMAND PARADIS.

St-Gervais, 4 juillet 1953.

Pas d'assemblée contradictoire

MM. les curés Painchaud et Brochu ayant manifesté le désir qu'il n'y ait pas d'assemblée contradictoire le 27 juillet, lors de la mise en nomination, Me Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet, de nouveau candidat du parti libéral, s'est rendu à leur demande. Pour cette raison, il n'y aura pas d'assemblée de ce genre et ainsi sera supprimée l'occasion de nombreuses chicanes et de désordre souvent graves.

Cependant, le 27 juillet, une assemblée libérale sera tenue place de l'église, en face de la propriété de M. Emile Dubé. L'assemblée débutera à 3 heures.

Il prend des libertés avec la vérité

Il arrive souvent qu'un enfant ne respecte guère la vérité. Aux yeux de quelques-uns, il passera pour menteur, mot qui déplaît à sa famille. Mais il ne faut pas oublier qu'un enfant ne se fait pas la même idée de la vérité qu'un adulte. Il racontera des histoires fantastiques sans se rendre compte qu'il fait mal. En cela, il suit inconsciemment l'exemple de ses aînés qui, lorsqu'il parlent de leurs aventures, exagèrent très souvent. On fera bien de rechercher pourquoi un enfant conte des mensonges et de l'aider à se débarrasser de cette habitude, tout en le traitant avec tolérance et sympathie.

Le ministre fédéral des Finances, l'hon. Douglas Abbott, viendra à Cap-St-Ignace dimanche prochain pour appuyer la campagne électorale de son adjoint parlementaire, Me Jean Lesage, qui se présente de nouveau comme candidat libéral devant ses électeurs du comté de Montmagny-L'Islet aux élections du 10 août. M. Abbott sera le principal orateur à l'assemblée d'ouverture de la campagne de M. Lesage, qui prendra également la parole. Les autres orateurs seront les honorables sénateurs J.-Fernand Fafard et Léonard Tremblay.

Cette assemblée qui aura lieu dimanche soir, le 19 juillet, à Cap-St-Ignace, promet d'être l'une des plus importantes de la présente lutte électorale dans le comté. La présence de l'hon. Abbott témoigne de la considération que le distingué ministre porte à notre député.

M. Lesage a ouvert son principal comité au local des Scouts, à Montmagny, lundi dernier. Il poursuit depuis plusieurs jours l'organisation complète de tous ses comités à travers le comté. A l'occasion de la campagne électorale, il espère rencontrer le plus grand nombre possible d'électeurs pour discuter avec eux des grandes questions de notre politique nationale qui est la politique libérale du gouvernement Saint-Laurent.

Elections à l'Île-aux-Grues

La population de l'Île-aux-Grues s'est choisie un nouveau Conseil le 13 juillet dernier. Le maire sortant de charge, M. J.-B. Painchaud, a été réélu par une forte majorité de trente voix. Il avait

comme adversaire le Capitaine Léo Bernier.

Tous les échevins ont été réélus par acclamation à leur poste respectif. Ce sont: MM. F.-M. Bernier, siège no 1; Geo. Normand, siège no 2; J.-B. Roy, siège no 3.

RALLIEMENT LIBERAL
Me JEAN LESAGE
A
L'ISLET
MERCREDI, LE 22 JUILLET
au Collège l'Islet

**LES ELECTEURS DU COMTE DE
MONTMAGNY-L'ISLET SONT INVITES
POUR 8.30 HEURES P. M.**

Publié par l'Organisation libérale de Montmagny-L'Islet.

CONSIDERATIONS SUR LA VIE CANADIENNE

La question des subventions fédérales

Depuis deux ans, les adversaires du gouvernement fédéral ont lancé les accusations les plus absurdes au sujet d'un prétendu vol des sources d'impôt. Ils ont dénaturé les faits aussi souvent que cela faisait leur affaire. Ils ont soutenu sans broncher les thèses les plus contraires aux principes qui, dans les circonstances actuelles de la vie politique, inspirent tous les pays à constitution fédérative, sans exception la Suisse.

Il est étrange de constater que notre province est la seule où se -as explosé l'impôt fédéral paratiste d'un caractère non seulement ethnique — ce qui pourrait se justifier — mais fiscal et administratif — ce qui dépasse la compréhension des esprits normaux.

Aujourd'hui, neuf des dix provinces canadiennes ont conclu avec Ottawa une entente fiscale qui leur donne satisfaction, puisqu'elles ne se plaignent pas, même quand M. Drew, dans son rôle de controverse obligatoire, essaye de les convaincre qu'Ottawa les rend malheureuses.

La vérité, d'ailleurs, c'est que toutes ces provinces, depuis leurs accords fiscaux avec le gouvernement central, perfectionnent comme elles ne l'avaient encore jamais fait leur organisation générale, surtout aux chapitres de l'instruction publique, des services sociaux, de la construction de logements et de la voirie.

Les esprits assez vigoureux et personnels pour analyser la propagande antifédérale avant de la gôber comprennent le plus facilement du monde que les premiers ministres, les ministres, les députés, les fonctionnaires, les journalistes et la population des

neuf provinces signataires, d'accords fiscaux avec Ottawa ne sont ni des imbéciles ni des traîtres. En affaires, ces quelque dix millions d'hommes publics et de citoyens provinciaux valent sûrement nos séparatistes.

Si tous ces provinciaux, qui passent pour avoir un peu la bosse des affaires, croient servir leur province, en acceptant la formule fiscale proposée par Ottawa, c'est qu'au point de vue affaires, l'arrangement n'est pas si mal qu'on nous le chante ici, depuis deux ans, — toujours il est vrai, en des phrases vagues qui ne prouvent absolument rien.

Non seulement ces ententes pivotant autour de subsides fédéraux servent financièrement les provinces, en leur assurant des revenus plus stables et en supprimant les inconvénients de la double taxation, mais elles sont parfaitement dans l'esprit de la constitution — contrairement encore à tout ce que disent nos séparatistes, qui voudraient et ne voudraient pas appartenir au pays du Canada.

Eh! bien, abordons franchement cette question des subsides fédéraux.

Nos séparatistes disent et répètent qu'il est contraire à l'esprit

du pacte de la Confédération que les provinces reçoivent des subsides du gouvernement central. Ils prétendent que l'on s'éloigne de la formule fiscale de 1867, en stipulant que des subsides seront payés aux Provinces par Ottawa, en retour du renoncement aux impôts sur les revenus et les successions.

Il serait beaucoup plus vrai de dire que le gouvernement fédéral actuel revient, sur ce point, à l'esprit du pacte de 1867.

Je le prouve, en puisant quelques chiffres dans un discours prononcé, le 2 décembre dernier, à la Chambre des Communes, par M. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet. Ce discours, note bien, personne n'a même tenté d'y répondre. — Je cède la parole à M. Lesage:

"Bien des gens semblent ignorer ou oublier les faits. Que s'est-il véritablement passé, au temps de la Confédération? C'est cela que nous devons chercher à savoir pour connaître les vraies intentions des auteurs de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Les provinces exerçaient alors très peu les droits fiscaux que la constitution leur accordait et, en 1867, elles faisaient face à près des deux tiers de leurs dépenses au moyen de subventions qu'elles recevaient du gouvernement fédéral".

X — X — X

Eh! bien, si nous faisons une comparaison entre la fiscalité de 1867 et celle d'aujourd'hui, nous nous trouvons en présence du tableau suivant: d'une part, en 1867, le subside fédéral représentait plus de soixante pour cent du revenu provincial de Québec tandis qu'aujourd'hui, il n'en constitue pas même deux pour cent.

Il est donc vrai de dire que le subside fédéral en 1867, de par la lettre et l'esprit du pacte de la confédération, représentait une part envirointrente fois plus grande qu'aujourd'hui du revenu provincial.

En reprochant au gouvernement St-Laurent de s'éloigner de l'esprit de 1867, parce qu'il propose une politique nouvelle de subsides aux provinces, nos antifédéraux lancent donc en l'air un énorme crachat qui leur retombe sur nez.

Je ne dis pas que c'est une bonne chose ou une mauvaise chose, mais j'affirme que le gouvernement actuel, en proposant la politique de subsides acceptée jus-

Stage d'études sur les N. U. en Afrique Occidentale

Un stage d'études sur l'enseignement relatif à l'ONU et à ses institutions spécialisées — organisé par le Gouvernement du Libéria et l'Association locale pour les Nations Unies — vient de terminer ses travaux à Monrovia.

Inauguré par le Président de la République du Libéria, ce stage — le premier qui se soit réuni pour cette étude en Afrique occidentale — groupait soixante-quatre délégués venus de Sierra Leone, du Nigéria, du Togo, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Libéria.

Diverses commissions ont étudié les problèmes posés par l'enseignement relatif aux Nations Unies à tous les niveaux de l'enseignement — du jardin d'enfants

à l'université. Une exposition — organisée pendant le stage — permis aux délégués de se familiariser avec le matériel pédagogique spécial mis à la disposition des professeurs chargés de cet enseignement.

Dans une résolution adoptée en fin de stage, les délégués ont demandé au Directeur général de l'Unesco d'envisager la création en Afrique occidentale d'un centre d'éducation de base et d'y réunir un stage d'études sur cette question au cours de l'année 1955-56. (UNESCO)

FONDÉE EN 1695



de KUYPER
GIN

La vraie saveur de Hollande
DISTILLÉ AU CANADA

qu'ici par neuf provinces canadiennes su rdix, revient à l'esprit fiscal de 1867, dont on s'était éloigné peu à peu, en augmentant la proportion des taxes et en diminuant celle du subside fédéral dans le revenu des provinces.

Son, mais l'a-t-on "bourrée" un peu, depuis quelques années, cette expérience population du Québec, fort intelligente, mais trop remplie de bonne foi pour penser que des politiciens puissent en manquer à ce point...

Eugène L'HEUREUX

ACHETEZ AU PRIX DU GROS MOINS 20% SI PAYÉ COMPTANT

Tuyaux de fonte 4" rég. \$ 1.35 pour \$ 0.95
Eviens en fonte, 18x30x6 rég. \$16.85 pour \$13.48
Toilettes rég. \$40.00 pour \$32.00, siège en plus
Bains sur pattes rég. 71.95 pour \$57.56
Bains tablier, en acier rég. \$88.00 pour \$70.40
Bains tablier, en fonte rég. 97.55 pour \$78.04

Les Appareils de Chauffage, Enr.

Philippe GIASSON, prop. — Rue Saint-Jean-Baptiste.
Téléphone: 141-W — MONTMAGNY.

Les Appareils de Chauffage Enr.

Représentant exclusifs des poêles Moffat, à l'électricité et au gaz.

FAIRBANKS

- Pompes
- Laveuses
- Fournaies
- Chauffe-eau
- Brûleurs à l'huile

INGLIS

- Chauffe-eau
- Buandières
- Laveuses
- Chauffettes

BEATTY

- Laveuses
- Séchoirs
- Chauffe-eau
- Repasseuses
- Poêles électriques

- Poêles Ovier, électriques, 4 ronds, combinés avec fourneau à cuire 12 demi pains.
- Pétrins Ovier, électriques et manuels
- Du système Darling de chauffage par les plinthes
- Des brûleurs Wil, Oil-O-Matic, basse pression
- Des brûleurs Breeze lance-flamme
- Des fournaies Coleman
- Des buandières Bendix
- Des séchoirs Bendix
- Des réfrigérateurs Astral, Servel à l'électricité, au gaz et à l'huile
- Des radios Emerson et Admiral
- Des machines à bois Poitras & Fils, de L'Islet Station
- Réfrigérateurs: Frigidaire et Général Electric

DISTRIBUTEURS

des peintures SICO, MURPHY, NARVO, TOTALUME (Anti-rouille) de Jacquays-Strake

Bicyclettes de courses françaises Automoto et Gachon
Tuyaux d'amiante "Transite" de C.-J. Manville

Fournitures de plomberie en général.

Les Appareils de Chauffage Enr.

Philippe GIASSON, Prop. — Tél. Rés.: 141

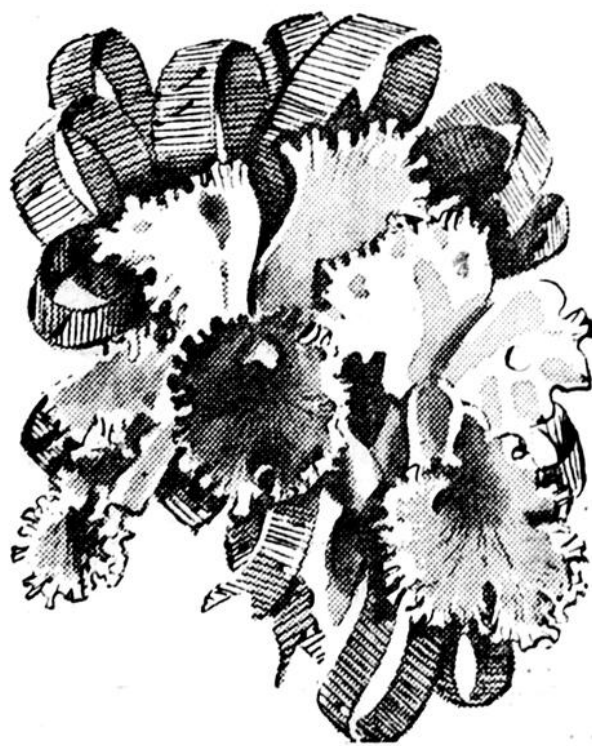
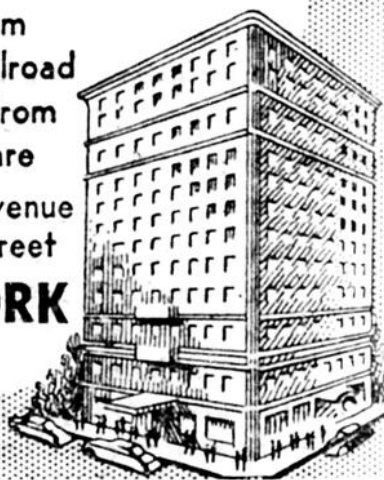
107, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: Aff. 141w.

Where Luxuries are Economies...

A convenient, hospitable home in the heart of the world's greatest city. Near famous department store district. 250 comfortable, modern rooms. Delightful dining room and cocktail lounge; friendly lobby; courteous service.

HOTEL YORK

2 Blocks from
Pennsylvania Railroad
2 Minutes from
Times Square
Seventh Avenue
at 36th Street
NEW YORK CITY



Rien
de plus éloquent
qu'un bouquet de
corsage pour assister
à une cérémonie
nuptiale

Aux Milles Aubaines Enr.

108, rue St-Jean-Baptiste,

tél.: 251-W

Montmagny.

Libéralisme et progrès

Pour comprendre le succès constant du parti libéral auprès des Canadiens depuis les jours de Laurier, il n'est pas nécessaire, comme on le fait en certains milieux, d'avoir recours à des demi-vérités et de prétendre que les libéraux se sont imposés par la force aux électeurs canadiens.

Au contraire, il suffit d'étudier l'histoire et les faits d'une façon objective. On constate vite que le parti libéral s'est constamment renouveau, et qu'il n'a jamais perdu de son actualité.

Le parti libéral a été, à chaque époque de notre vie nationale, le parti de l'heure parce que toujours ses chefs ont été à l'avant-garde de notre vie politique.

La doctrine vigoureuse de notre parti s'est renouvelée sans cesse, elle s'est ajustée aux circonstances.

En effet, l'étude de l'histoire du monde fait constater une évolution constante de l'humanité à laquelle il est nécessaire de s'adapter.

Il en est de même d'une doctrine politique. Si elle refuse de se faire aux conditions et circonstances nouvelles de la vie, elle est fatalement destinée à disparaître.

La doctrine libérale demeure une assurance pour l'avenir parce qu'elle s'inspire des besoins de l'homme. Les États peuvent vieillir, mais l'être humain se renouvelle et change à chaque génération.

Cette inspiration humaine du parti libéral est tout le secret de son évolution progressive et de sa survivance.

Notre parti reste populaire parce qu'il a le bon sens, le sens commun pour guide, ce qui lui permet de garder en toute chose ce juste milieu qui évite les excès des tendances politiques des autres partis.

L'un de ses principes fondamentaux, c'est de respecter la dignité de chaque citoyen. Le parti libéral croit que les individus et les groupes, au Canada, peuvent facilement posséder plus d'idées constructives que tout un gouvernement.

Les libéraux veulent tenir compte de cette vérité, et laisser à la personnalité de chaque canadien l'occasion de donner toute sa valeur.

Tout ce que le parti libéral veut faire, c'est de faciliter l'évolution de ces idées et de cette initiative canadienne. C'est la doctrine démocratique par excellence, celle qui répond le mieux, au Canada, à notre sens du progrès dans la liberté, la sécurité et l'unité.

Depuis le temps qu'il prêche cette doctrine, le parti libéral canadien a amplement prouvé qu'elle était non seulement populaire, mais saine, qu'elle donnait des résultats profitables. Il est facile d'en faire la constatation si on examine un peu la situation de notre pays en ce milieu du 20^{ème} siècle.

Le parti libéral ne réclame pas le crédit entier de l'ère de prospérité actuelle, mais on sait qu'il a tout fait pour stimuler le progrès et favoriser la prospérité.

Alors que depuis la guerre, chaque année, d'autres se font prophètes de malheur et prévoient toujours une dépression, les libéraux ont prouvé l'optimisme et pris les moyens d'éloigner tout danger de dépression économique. Un fait demeure comme le chef-d'œuvre de l'administration libérale au Canada, celui d'avoir fait passer le pays du temps de guerre au régime normal du temps de paix sans appauvrir notre économie.

Tout au contraire, depuis la guerre, nous avons été témoins d'un agrandissement constant de l'économie nationale.

Quand M. King redevint ministre en 1935, le chômage représentait une plaie nationale, et des milliers de Canadiens vivaient dans des camps de travail à 20 cents par jour.

La première préoccupation libérale a été de faire disparaître ces démoralisantes conditions de travail et d'établir une politique plus constructive.

En 1939, avant la guerre, le chômage était considérablement diminué et notre économie revenait vers la normale.

Le conflit mondial a fait surgir d'autres problèmes. Le gouvernement libéral a dû créer une puissante industrie de guerre qui devait plus tard servir de base à notre économie industrielle de temps de paix.

Et quand, par suite des raretés de produits et de l'abondance de l'argent, le Canada alla connaître une dangereuse vague d'inflation, les libéraux, à Ottawa, n'hésitèrent pas à établir des régies des prix et des salaires, qui permirent à tout le monde d'avoir, à des prix raisonnables, leur part de nos produits.

Ces régies ont tellement ré-

ussi qu'on les a copiées aux États-Unis.

Notre production agricole a alors augmentée presque autant que notre industrie en général.

La menace de crise pouvait venir lorsque plus d'un million de Canadiens et de Canadiennes sortiraient soudainement des services armés ou des usines de guerre pour tomber en chômage, au lendemain de la paix.

Bien avant la fin du conflit, l'administration libérale avait établi des plans pour effectuer sans choc cette transition dangereuse de la guerre à la paix.

Les usines de guerre ont été vendues à ceux qui pouvaient les faire servir utilement à la production de paix. Des milliers de petites ou de grandes industries se sont ainsi installées chez nous, avec l'encouragement du gouvernement libéral.

Et, sans presque s'en rendre compte, le Canada voyait un million de gens prendre place dans le grand rouage industriel moderne. Ce que l'on appelait la reconversion s'est accomplie de façon à accroître grandement nos possibilités industrielles au lieu de nous amener à une crise tant redoutée.

Le marché domestique réclamait à grands cris des produits de consommation, et par ailleurs, les libéraux faisaient tout en leur pouvoir pour ouvrir partout dans le monde des marchés d'exportation.

C'est ainsi que le Canada, sous les administrations Kings et St-Laurent, est devenu l'un des plus grands exportateurs du monde, avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Constamment, on recherche de nouveaux marchés. A preuve, le voyage fructueux de la mission Howe en Amérique du Sud, l'hiver dernier.

Par sa saine administration, comme par sa participation généreuse et désintéressée à la guerre et au rétablissement des pays victimes du conflit, le Canada ne s'est fait que des amis, sans sacrifier ses avantages à l'étranger.

Le parti libéral se présente cette année devant l'électorat comme le seul parti de l'avenir.

Son passé est une garantie que le Canada, sous la sage direction de Louis St-Laurent, continuera de progresser et de prospérer.

Une autre industrie s'établira à Granby

GRANBY — Le maire Horace Boivin, maire de Granby, a déclaré que six industriels allemands ont presque décidé de venir ouvrir des succursales de leurs entreprises dans la Princesse des Cantons de l'Est. Deux d'entre eux viendront examiner sur place, cette semaine ou au début de la semaine prochaine, les conditions locales avant de mettre au point les derniers arrangements.

C'est donc dire que Granby complètera une industrie de plus parmi ses nombreuses autres manufactures qu'elle possède déjà et qui contribue au développement et au progrès de cette ville florissante des Cantons de l'Est. C'est un bel exemple que cette

Les Canadiens et le droit de vote

La Chambre de Commerce Canadienne a lancé aujourd'hui une campagne nationale pour inciter les Canadiens à exercer leur droit de vote aux prochaines élections. Afin de rendre cette campagne aussi efficace que possible, la Fédération Nationale a fait appel à ses 700 chambres-membres et à ses quelques 2,350 membres associés.

Ces groupements, représentant les affaires et la communauté, sont priés de coopérer dans un effort général pour amener les gens aux bureaux de vote le 10 août prochain. Ils mettront à contribution tous les moyens de publicité à leur disposition. Au cours de cette campagne, la Chambre Canadienne coopérera avec la Chambre des Jeunes du Canada qui, elle aussi, a organisé une campagne semblable. La Chambre des Jeunes du Canada comprend quelques 25,000 membres dans 270 chambres des Jeunes.

"La vie de la démocratie dépend du libre exercice du droit

de vote", a déclaré le président de la Chambre de Commerce Canadienne, Monsieur Lewis W. Simms, "et je crois que l'on devrait faire tout ce qui est possible pour amener les Canadiens à la pleine réalisation de leurs responsabilités dans l'exercice du droit de vote".

"Les forces qui s'opposent à notre mode de vie démocratique sont aidées par l'apathie. Les fruits de l'indifférence sont un mauvais gouvernement et la perte de la liberté. Nous devons donc être constamment vigilants dans la défense de la démocratie en reconnaissant et en exerçant nos responsabilités de citoyens". M. Simms a dit que dans la dernière élection générale, en 1949, près de 2,000,000 de Canadiens n'ont pas pris la peine de se rendre aux bureaux de vote. "La démocratie", a-t-il dit, "ne saurait survivre longtemps sous le poids d'une telle indifférence."

SAVEZ-VOUS que..

Un dispositif de réglage automatique des phares, connu sous le nom d'Oeil Autronique, a été introduit récemment par General Motors. Quand une lumière vive s'approche, le dispositif baisse les phares; il les relève quand le rayon lumineux opposé est passé.

Les Ateliers Mercier Enr.



SPECIALITES :

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER, prop.
Téléphone : 535-W.

19, rue DU MANOIR,

MONTMAGNY.

Pour vos travaux d'impressions

TELS QUE

CARTES DE VISITE
EN-TÊTES DE LETTRES
FAIRE-PART
MENUS
FACTURES
PROSPECTUS
PROGRAMMES

AFFICHES
LIVRES
BROCHURES
CATALOGUES
REVUES
JOURNAUX

Appelez 37

LES EDITIONS MARQUIS, LIMITEE,
Montmagny, P. Q.

Vous... qui n'avez pas de MÉTIER! Secouez vous! Vous devez apprendre un métier immédiatement La Soudure s'apprend dans quelques semaines et les soudeurs qualifiés sont en grande demande.

Oxy — Acétylène — Electrique
Haute Pression — Heliarc
Argon

Nom

Adresse

Age Comté

Province

Pour informations s'adresser à :

LE PRINCIPAL

5950 Chemin de la Côte des Neiges
MONTREAL 26.
Suite 106

LE CALENDRIER DE
chez nous
JUILLET
1953
PRÉSENTÉ PAR
Molson's

12 1873-ON POSE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'HÔTEL DES POSTES DE MONTRÉAL	13 1852-LE THÉÂTRE ROYAL OUVRE SES PORTES A MONTRÉAL	14 1931-ON OFFRE \$50 POUR TOUT MARSOUIN CAPTURE OU TUÉ SUR LA CÔTE DE LA GASPÉSIE	15 1917-DANS LE COMITÉ DE LAVAL ON FÊTE L'ABOLITION DU PÉAGE SUR LE SEUL PONT QUI L'IMPOSAIT ENCORE
16 1930-LEFTY CLASSET LANCE ET GAGNE DEUX PARTIES 6-0 ET 2-1, CONTRE LE READING	17 1821-ON COMMENCE LE CREUSAGE DU CANAL DE LACHINE	18 1927-HENRI LEPAGE GAGNE UNE COURSE À BICYCLETTE DE 50 MILES	Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.

Obsèques de dame Ernest Normand

Un bel hommage a été rendu à la mémoire de dame Emilie Rochefort, épouse de M. Ernest Normand, décédée à l'âge de 62 ans et 3 mois. D'imposantes funérailles lui ont été faites, samedi, le 4 juillet à 11 heures, en l'église St-Thomas de Montmagny.

La regrettée défunte laisse dans le deuil, son époux, ses fils: Clément, de Montréal; Benoit, de St-Pierre; Guy, également de Montréal; Lionel, Jean-Paul et Louis-Georges Normand. Deux filles: Mlle Marie-Reine et Mme Jean-Charles Bernier (Colette); ses frères: Eugène et Octave Rochefort; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Raoul Gaudreau (Laura); la Rvde Soeur Mariet Marguerite, des S.S. St-Joseph-St-Vallier, supérieure à Escoffort; Mme Aurélien Normand (Marie-Anne), de Montréal; Mme Nap. Pouliot, de Lévis; et Mme Octave Rochefort. Ses belles-filles: Mmes Clément (Agathe Brisebois), Benoit (Hélène Simonneau); Guy (Marguerite Lavigne); Jean-Paul (Yvette Tardif); son gendre, J.-Charles Bernier; ses petits-enfants: Raymonde, Fernand, André, Pierrette, Marie, Gilles, Monique, Pierre et Nicole Normand. Elle laisse en outre plusieurs neveux et nièces, parmi lesquels, M. le Dr et Mme J.-Edgar Denault.

Nombreux sont les citoyens en vue, parents et amis qui firent escorte à la dépouille mortelle de la défunte, de sa résidence jusqu'à l'église St-Thomas, où M. le curé A. Painchaud, V.F., fit la levée du corps. Le service funéraire a été chanté par M. l'abbé Candide Normand, assisté par le R. P. Pierre Proulx, P.B., et M. l'abbé Adrien Forgues, vicaire, lesquels agissaient comme diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire, le R. P. Rolland Beaudoin, S.S.S., de Montréal. La chorale paroissiale exécuta la messe

de Requiem. Mlle Madeleine Tremblay touchait l'orgue.

La croix était portée par M. Laurent Fournier. Portaient le cercueil: MM. Jules, Bernard et Louis-Aimé Gaudreau, Marrel Rochefort, Paul Fournier et Marins Normand, jr.

Quatre dames de la confrérie de la Sainte-Famille à laquelle appartenait la défunte agissaient comme porteuses d'honneur: Mmes Wellestan Nicole, Candide Corriveau, Laurent Fortier, Evariste Gaudreau.

Lorsque le cortège funèbre quitta la résidence funéraire pour l'église paroissiale, le deuil était conduit par l'époux de la défunte, ses fils, ses frères, ses beaux-frères, son gendre, ainsi que par ses nombreux neveux et cousins. Furent remarquer dans les rangs du défilé, MM. Chs-Eugène Bernier, Léandrus Langlois, Aurélien Normand, Roch Bernier, J.-C. Després, Léopold Bernier, L. Létourneau, L'Islet; Candide Corriveau, Jos. A. Blais, Louis Rochefort, Hercule Nicole, M. et Mme Gustave Morin, Paul Bouffard, Léonce Collin, Camille Dominique, Marius Normand, sr; P. Paul Gaudreau, Edmond Rousseau, Gustave Bélanger, J.-L. Armand Porulx, St-Pierre; Léopold Gaudreau, Jos. Gaumond, W. Létourneau, Gustave Nicole, G. Fortunat Fournier, François Cloutier, Jacques Lemieux, Jos. E. Labrie, Armand Paquet, Léo Gaudreau, Québec; Raoul Boulanger, René Proulx, Lorenzo Cloutier, Denis et Roger Cloutier, Aimé Dion, Ovide Langlois; Albert Boucher, Désiré Gaulin, Pilbroad Landry, Marius Bernatchez, Nap. Dionne, Edouard Normand, Ls-Geo. Normand, Phil. Casault, Emile Bernier, J.-L.-A. Normand, Napoléon Pouliot, Lévis; Benoit Chabot, Québec; Alfred Pouliot, Lévis; Boulanger, J.-Marie Cornéau, Emile Breton, Ph. Simon-

neau, Jean-Marie Simonneau, Chs Lemieux, St-Pierre; Georges Lamonde, Jos. Rochefort, Montréal; Irénée Poirier, Eugène Fournier, Paul Ménard, Mathias Bernier, Maurice Thivierge, Robert Morin, Maxime Bernier, Robert Bernatchez, Wellest, Nicole, E. Bernier, Robert Gaudreau, Georges A. Collin, Eutrope Méthot, Jos. Pouliot, Léon Boucher, Jean-Marie Proulx, Ls-Georges Fournier, J. Minville, Albani Lemieux, de Cap St-Ignace et un grand nombre d'autres.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Marcel Ruelland, de notre ville.

A tous les membres de la famille éprouvée par ce deuil, nos vives et sincères condoléances.

CAP-ST-IGNACE

VA-ET-VIENT

—M. et Mme Robert Emond, M. et Mme Al. Roy, de Plainfield, E. U., ont passé quelques jours chez M. et Mme Camille Emond.

—M. et Mme Charlie Marquis, de Worcester, E. U., M. et Mme Paul-E. Caron et leurs enfants, ont passé une huitaine chez leurs parents, M. et Mme Hector Caron.

—La Rvde S. Bernier, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Rvde S. Denise-Marie, de la Maison Mère des SS. de la Charité, de Hull; M. et Mme Camille Bernier, de Hull, M. Thomas Bernier et sa jeune fille, de Rimouski, sont venus passer quelques jours chez leur mère, Mme Daniel Bernier.

—M. et Mme Conrad Fortin et leur fils Robert, de Danielson, E. U., ont passé une huitaine chez leur mère, Mme Jos. Fortin.

—Mlle Lucie Bernier, e.g.m., de l'Hôpital St-François d'Assise, est en vacances dans sa famille.

—MM. André Simoneau et Martin Fortin étaient de passage à Québec.

—M. Michel et Mlle Claudia Simoneau sont revenus d'une promenade à Beaumont.

—M. Ernest Simoneau, de Québec; M. et Mme Albert Simoneau, de Contrecoeur; M. et Mme Aldéric Simoneau, de Trois-Rivières; M. et Mme Amédée Simoneau, de Lévis; M. et Mme Napoléon Simoneau, et leur fille Carole, de Québec; M. et Mme Eugène Fournier, de Beaumont, étaient de passage à Cap St-Ignace, à l'occasion du mariage Simoneau-Richard.

DECES

—Le 10 juillet eut lieu en notre paroisse la sépulture de Dame Marie-Anne Drouin, épouse de feu M. Henri Thibault, décédée à Charlesbourg, à l'âge de 51 ans. La défunte laisse dans le deuil, une sœur: Mme Milton Ostick, née Marciennne, de Long-Island, N. Y.; deux frères: MM. Rodolphe et Omer Drouin, de Watertown, N. Y.

—Le 8 juillet, ont eu lieu le service et la sépulture de M. Elzéar Gagné, époux de dame A. Lebel, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à l'âge de 62 ans.

Décès de M. Joseph Fournier

A St-Mathieu de Montmagny, le 30 juin dernier, est décédé M. Joseph Fournier, à l'âge de 85 ans. Son service a eu lieu le 4 juillet, à 10 heures.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, ses fils: M. l'abbé Amédée Fournier, MM. Gérard, Maurice, Armand, Félix, Achille, Arthur, Florian et Roger Fournier; une fille, Mme Octave Rochefort (Ernestine); un frère, M. J. Fournier; ses belles-filles: Jeanne Bouffard, Ernestine Guimont, Jeanne Bourassa, Marie-Jeanne Langlois, Yvette Proteau, Juliette Boulet, Hélène Gaudreau, Yvette Blanchette, Jeannette Masson.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Joseph Brochu, curé, M. l'abbé Amédée Fournier, fils du défunt, chanta le service assisté de MM. les abbés Léon Boulanger et Jean-Paul Coulombe, comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Lorenzo Guimont. Les porteurs du corps étaient: Benoit Chabot, Armand Boulanger, Raymond et Bertrand Fournier, Georges et Rosaire Rochefort, tous petits-fils du défunt.

Outre les personnes déjà mentionnées, l'on remarquait la présence de l'hon. Jos. Boulanger, C.L., MM. les Maires Narcisse Boulanger et Louis-O. Roy, res-

pectivement maire de la paroisse St-Thomas de Montmagny et de la ville de Montmagny; MM. L. Ferland, Arthur Hamel, Oscar Gagnon, de Québec; Louis, Joseph, Octave et Georges Rochefort, Odilon, Ernest et Antonio Fisette, Adalbert, Jean-Charles et Lorenzo Cloutier, Eutrope Méthot, Patrice Corriveau, Philippe Proteau, Alphonse C. Fournier, Raymond et Laurent Collin, Jean Létourneau, Gérard Couolombe, Jacques Normand, Rosaire Chabot, grand chevalier du CoCnseil des Chevaliers de Colomb de Montmagny; Laval Paquet, Albert Blais, Maurice Marquis, Gustave Nicole, Georges Denault, Diogène Marois, Taddy Marois, Ernest Roy, Napoléon Talbot, Idéphonse nand, Ernest Gaudreau, Henri-Ls Thibault, Adalbert, Armand, Fernand, Lucien Ancil, Emile Bdeton, Joseph Chabot, Léopold, Roch Bernier, Fortunat, Philippe et Ubald Têtu, Armand Proulx, Edmond Rousseau et un grand nombre d'autres.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Laurent Normand, de St-Pierre.

A tous les membres de la famille éprouvée par ce deuil, nos vives et sincères condoléances.

A la Croix de Tempérance du Port-Joli

Ste-Anne de la Pocatisse, (D. N. C.) — A l'occasion du deuxième Congrès Lacordaire du diocèse de Ste-Anne de la Pocatisse qui sera tenue à Saint-Jean Port-Joli, dimanche le 19 juillet, une pieuse cérémonie se déroulera à la grande croix de Tempérance, à l'ouest de l'église, à un mille du village. Sous la croix dans le rocher, il y a une belle grotte de la Vierge.

Deux grandes retraites de Tempérance avaient été prêchées par M. le Chanoine J.-E. Lemieux en 1939, l'une en février pour les hommes et l'autre en été pour les dames et jeunes filles. Fait digne de mention durant la grande retraite des hommes en février, malgré une très forte tempête de neige, aucun homme, cependant, n'avait manqué un seul exercice. C'est à la suite de la retraite des dames, à l'été suivant, qu'on avait résolu d'ériger cette croix en reconnaissance des fruits de la retraite.

C. ss. R., directeur du Second No. Le Rv. Père Jean-Marie Bégin, vicaire des Pères Rédemptoristes à Aylmer Est et attaché au journal REACTION des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc prononcera une allocution à 4.00 heures aux pieds de cette croix. Tous les congressistes Lacordaire et Jeanne d'Arc et les paroissiens de St-Jean Port-Joli assisteront à cette cérémonie.

En juin 1951, les services de transport urbains ont transporté 123,000,000 de personnes à un coût moyen de 10.48 cents. En juin 1952, ce chiffre était diminué à 116,000,000 mais le coût en avait été haussé à 11.1 cents.

VISITEZ LES ROCHEUSES

par train Diesel



Votre voyage à travers les montagnes Rocheuses sera beaucoup plus agréable dans un train "dieselisé" du Pacifique Canadien. Que vous soyez en vacances ou en voyage d'affaires, faites cette expérience. Wagons confortables, cuisine excellente et service courtois.



Renseignements et réservations de

L.-P. ST-HILAIRE

Agent général

Tél.: 2-1306

QUEBEC

Pacifique Canadien

soyez à la page - dites

BRADING

La bière moderne pour les gens modernes... brassée parfaitement, conservée parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading.

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE!

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL



Ciment NATIONAL

Nourriture de marque

"QUAKER"

"FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes. Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spred-Satin.

35, rue ST-LOUIS,

Tél.: 148

MONTMAGNY

Décès de Mlle Marie Thibault de L'Islet-Station

Le 24 juin dernier s'éteignait pieusement à l'âge de 63 ans et 3 mois, Mlle Marie Thibault, fille de M. Théophile Thibault, et de Mme Théophile Thibault (Sophie Gamache) décédée.

La défunte laisse dans le deuil, outre son père maintenant nonagénaire, une sœur Mme Elzéar Normand (Lucia) et un frère, M. Léonce Thibault. Deux beaux-frères: MM. Elzéar Normand et Lucien Caron, une belle-sœur, Mme Léonce Thibault (Blanche Houde). Ses neveux et nièces: Mlles Olivette, Rita et Madeleine Normand, Mmes Paul et Germain Normand, A. Morin et J. Caron. MM. Dr Paul Normand, de Montréal et Germain Normand, de L'Islet, Bertrand et Camille Caron, de Cabano; Garnier, Gilles et André Thibault. Plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

Ses funérailles eurent lieu le 27 juin dernier au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis, venus rendre hommage à la distinguée disparue.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Bernier et M. l'abbé Dumais chanta le service funèbre assisté de MM. les abbés Bernier et Blanchet, comme diacre et sous-diacre. La chorale de L'Islet rendi la messe de Requiem tandis que Mlle Gilberte Dionne touchait l'orgue. L'église pour la circonstance avait revêtu ses plus riches tentures de deuil.

La croix était portée par M. Arthur Labbé. Les porteurs du cercueil étaient MM. Maurice Morin, Paul Ouellet, Ls-Marie Bernier, Nap. Ouellet, Luc Thibault et Gérard Morin.

Conduisaient le deuil: Son frère, M. Léonce Thibault; sa sœur, Mme Elzéar Normand; ses beaux-frères: MM. Elzéar Normand et Lucien Caron. Venaient ensuite,

son oncle, M. Amédée Thibault; sa tante, Mme Désirée Thibault; ses neveux et nièces: M. le Dr Paul Normand, Germain Normand, Bertrand et Simon Caron, Garnier, Gilles et André Thibault, Mmes Paul et Germain Normand, Mlles Olivette, Rita et Madeleine Normand; ses cousins et cousines: Jos. Lamarre, Lucia, Rose et Germaine Lamarre, Mme Adélaïde Fongemy Mme Armand Bélanger, M. et Mme Alphonse Thibault, et Mme J.-Ernest Thibault ainsi que Mme Maurice Bélanger, de St-Eugène; MM. V. et J. Gamache, de St-Jean Port-Joli; MM. Conrad, François et Robert Houle et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Les funérailles étaient sous la direction de la Maison Kirouac et Fils, de L'Islet-Station.

A tous les membres de la famille éprouvée par ce deuil, nos vives et sincères condoléances.

Nouveaux horizons

Le petit enfant qui, à l'automne, commencera à fréquenter l'école devrait être bien préparé à ce qui sera, à ses yeux, une importante et passionnante aventure dans un monde nouveau. Il doit partir armé de tous les avantages possibles — non pas nécessairement d'un matériel et de vêtements dispendieux, mais d'une bonne santé, y compris la vue et l'ouïe. Un mois ou plus avant qu'il fréquente l'école, il devrait subir un examen médical complet. On devrait lui faire examiner les yeux, les oreilles et les dents. On lui fera donner des injections de rappel afin de s'assurer qu'il est immunisé contre la diphtérie.

A RADIO-CANADA

Les auditeurs assidus du Radio-Journal de 10 heures du soir, tous les jours, connaissent bien la voix sympathique de Gérard Berthiaume, l'un des douze annonceurs réguliers du réseau Français. C'est à lui que, depuis plusieurs années, revient la tâche de lire le bulletin de nouvelles quotidien de dix heures.

Gérard Berthiaume est venu à la radio par le théâtre, mais auparavant, il avait étudié l'agronomie durant un an. On le retrouve ensuite au Conservatoire Lassalle où ses maîtres furent Georges Landreau et deux personnalités regrettées du théâtre canadien, Jeanne Maubourg et Marcel Chabrier.



• GERARD BERTHIAUME est le lecteur attitré des bulletins de nouvelles au RADIO-JOURNAL quotidien de 10 heures du soir au réseau Français de Radio-Canada. Il est également entendu à plusieurs émissions, dont MAN JEANNE et a participé à plusieurs interviews et reportages spéciaux.

Au théâtre, il joua avec L'Equirius, Tessa, Liliom, Le Grand Poucet, L'Ecole des Femmes et Un songe d'une nuit d'été.

Vers le même temps, il entra à la radio comme comédien et participa à de nombreuses émissions dramatiques ainsi qu'à des romans-fleuves dont Métropole. Il fut aussi lecteur aux émissions quotidiennes du Service International de Radio-Canada à l'adresse de la France et des territoires français.

En décembre 1946, il devenait annonceur à CBF et il fut appelé à faire subséquemment la narration de plusieurs événements spéciaux comme des défilés de la Saint-Jean-Baptiste et du Père Noël ainsi que plusieurs interviews et reportages. Il fut demandé à plusieurs reprises pour faire la lecture de poèmes, une tâche qu'il s'acquitta avec un mérite exceptionnel.

Le glaucome, facteur de cécité

Le glaucome est une maladie des yeux dont le nom n'est pas bien connu, mais qui souvent peut rendre aveugle. L'une de ses formes ne cause pas de souffrances au début, mais rétrécit graduellement le champ de vision, de telle sorte qu'il est de plus en plus difficile de voir les objets placés de chaque côté des yeux. Une autre forme de glaucome provoque des douleurs, et ses symptômes sont plus évidents. Mais seul un oculiste peut diagnostiquer le glaucome, quelle qu'en soit la forme, et en déceler les tout premiers symptômes. Un examen périodique des yeux aidera à dépister le glaucome ou toute autre maladie oculaire, de sorte qu'un traitement ou les lunettes voulues puissent remédier à la situation.

SAVEZ-VOUS que...

Le recensement canadien indique qu'il y a dans notre pays quelque 7,200 écrivains, éditeurs et journalistes dont 6,000 sont des hommes.

Eugène BERNATCHEZ, O.D.

Spécialiste pour la vue
Optométriste

Edifice Banque Provinciale,

Montmagny.

Téléphone: 391-W.



BIENVENUE

A

l'Hôtel Montmagny Inn.

L'ENDROIT IDEAL

pour banquet, réception ou déjeuner de noces.

Pour renseignements ou réservation

TELEPHONEZ A: 163

LE NOUVEAU PAIN ENRICHI

vous sera servi à la

BOULANGERIE J.-C. FORTIN

— Petit pain individuel. — Pain tranché. —

32, rue St-Louis. — Tél.: 262. — Montmagny.

A LOUER

"Au Vert Reposant"

Salle pour réceptions familiales à louer le dimanche et jours de fête ainsi que le lundi de chaque semaine.

Offerte gratuitement pour fins d'oeuvres paroissiales et de charité si approuvées.

SPECIALITES: Repas de noces et banquets.

HOTEL ST-THOMAS

A. et A. POIRIER, prop.

123, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 141 Montmagny.

AVENTURES DE "PAPA"!



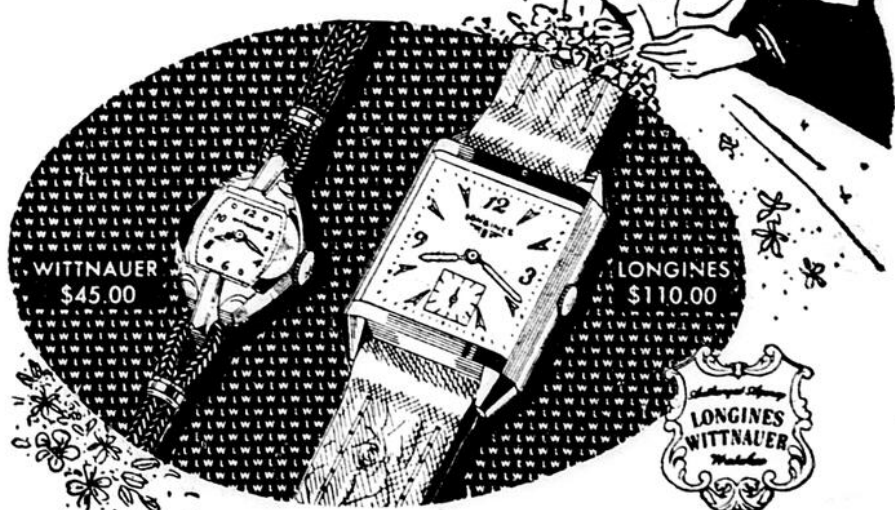
"AVEC UNE POLICE SUN LIFE, PERSONNE NE S'INQUIÈTE!"

L.-P. FORTIN

3e AVE. TEL.: 594 MONTMAGNY.

Longines
et Wittnauer

MONTRES POUR
LES MARIÉS



Lorsque les mariés s'échangent des montres le jour du mariage — pour une qualité durable, choisissez Longines, de renommée mondiale, ou son compagnon, le Wittnauer, qualité ga-

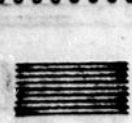
rantie par Longines Wittnauer et ce magasin. Plusieurs modèles qui conviendront parfaitement bien pour "Elle" et pour "Lui". Venez les voir!

Georges Laberge

Vendeur autorisé des montres
Longines et Wittnauer

180, rue St-Jean-Baptiste, tél.: 303 Montmagny.

VENTE et REPARATION



POUR VOUS... MESDAMES

Pour les réceptions au jardin...



Une collation délicieuse faite de breuvages froids au lait accompagnés de petits fours vous permettra de recevoir vos invités avec aisance et simplicité, qualités de l'hôtesse parfaite.

DES BREUVAGES FROIDS POUR LES JOURNÉES CHAUDES

Les réceptions au jardin ou sur la terrasse seront pour l'hôtesse et les invités, un des plaisirs les plus goûtés au cours de la saison estivale. Afin d'augmenter le bien-être de ces heures de détente, le Service des Produits du lait vous offre des recettes de breuvages au lait — aromatisés et servis très froids, ces breuvages désaltéreront et rafraîchiront vos invités... Leur plus grande qualité, c'est qu'ils conviennent à tous les estomacs — les enfants l'apprécieront tout autant que les parents et ils ont un pouvoir magique dans toute cure de désintoxication — Tous vos invités vous sauront gré de leur servir une consommation si délicieuse qui n'a jamais causé de maux de tête et vous serez ravie de constater une fois de plus, que les produits laitiers ont droit à la place d'honneur dans l'alimentation moderne.

LAIT DE MENTHE A L'ANANAS

(3 tasses — assez pour 4 ou 6 portions)

- 3 oeufs
- 3 c. à table de miel
- ½ tasse de jus d'ananas
- ½ tasse de crème
- 1 tasse de lait très froid
- 1 c. à thé de jus de citron
- Quelques gouttes d'essence à la menthe

Battre les oeufs jusqu'à ce que lisses et mousseux — Ajouter le miel et battre jusqu'à ce que bien mélangé — Ajouter le reste des

ingrédients dans leur ordre respectif en mélangeant bien après chaque addition — Verser dans de grands verres et garnir de cubes d'ananas et de cerises au marasquin — ou de tranches de citron et de fraises.

X — X — X

Pour les personnes qui aiment le Lait de Beurre — voici une recette de Lait de Beurre Frappé — un délice qui se prépare en un rien de temps — des parties égales de lait de beurre et de lait au chocolat — le résultat: un breuvage qui n'a pas d'égal pour désaltérer lorsque le thermomètre décide de monter... Des bons petits biscuits au gruau sont PARFAIT comme accompagnement.

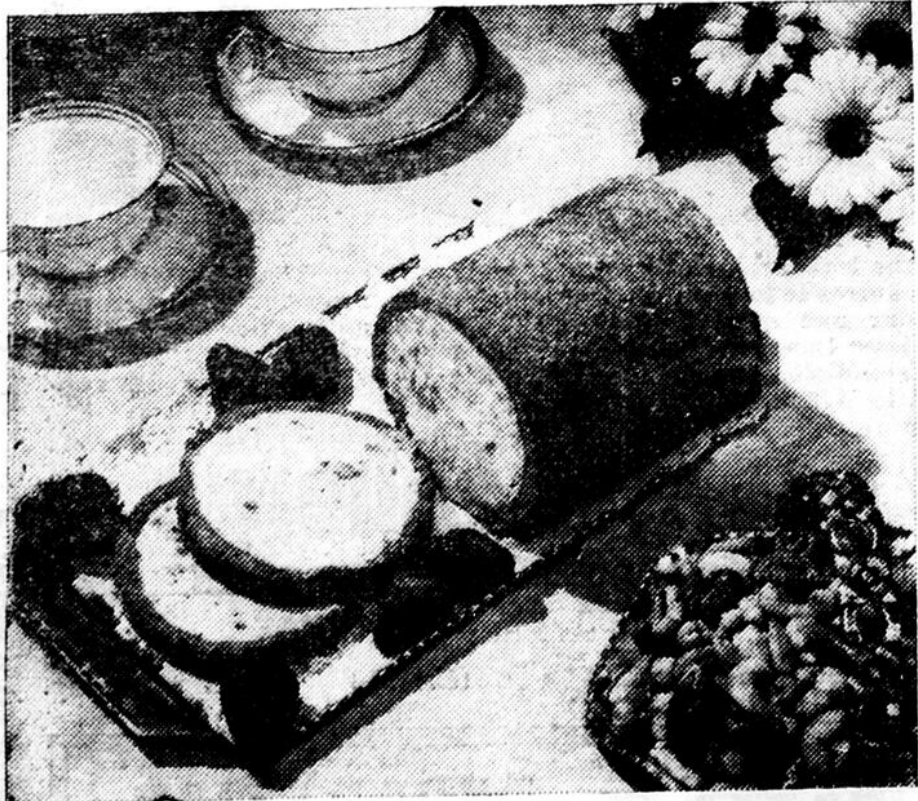
LAIT DE BEURRE FRAPPÉ AU CHOCOLAT

- 2 tasses de lait de beurre froid
- 2 tasses de lait au chocolat froid
- ¼ tasse de sucre
- 3 boules de crème glacée au chocolat.

Combiner le lait de beurre, le lait au chocolat et le sucre — Mélanger jusqu'à ce que le sucre soit dissout. Ajouter la crème glacée et battre ou brasser jusqu'à consistance lisse — Servir immédiatement.

Une voiture qui développe normalement 100 cv, n'en a plus que 82 à 5,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et 60 à 14,000 pieds d'altitude, signalent les laboratoires de recherches de General Motors.

"ROULE" FRAPPÉ AUX FRAISES



Roulé — d'une belle teinte rose, des plus rafraîchissants, une croûte de biscuits graham entouré un frappé aux fraises confectionné à l'aide de lait condensé et de fraises. Ravissant dessert estival, très facile à préparer.



L'Eternel Féminin

A LA RECHERCHE D'UN CADEAU POUR VOTRE HÔTESSE? Voici quelques suggestions: des se's et de la lotion pour le bain, des livres pour l'hôtesse férue de lecture, ou du papier à lettre exclusif et original — enfin un article que l'on n'achète pas mais qu'on aime recevoir et posséder.

X — X — X

SOIT DIT EN PARLANT PATERIE — n'oubliez pas au retour d'envoyer votre mot de remerciement à l'hôtesse qui vous a reçue en fin de semaine. C'est une piètre excuse de dire: j'étais vraiment trop fatiguée pour écrire après une fin de semaine aussi mouvementée.

X — X — X

SOYEZ UNE INVITEE DELICATE ET AGREABLE — Ayez de la considération pour votre hôtesse. Après tout elle n'est pas là pour votre bon plaisir seulement — vous devez faire votre part comme invitée, c'est normal. Offrez-lui votre aide pour de pe-votre chambre et vos effets tit travaux — et surtout — tenez dans l'ordre le plus parfait. Et au départ assurez-vous que vous n'oubliez rien. Il n'y a rien de plus ennuyeux pour l'hôtesse que d'emballer et d'expédier, soit une paire de chaussures ou un costume de bain. Ce sont de petites choses, direz-vous mais d'un grand dérangement pour l'hôtesse qui vous a si bien reçue. Ayez de la considération et de la délicatesse!

X — X — X

LE FER A REPASSER DE VOYAGE — est une nécessité absolue. Pratique et commode il é-pargne temps et argent. En voyage, si vous vous logez dans un petit chalet (ou motel) ordinairement il n'y a pas de service de nettoyage. Le fer à repasser de voyage vous rendra d'innombrables services — c'est un petit article mais qui paie de gros dividendes.

X — X — X

J'AI TOUJOURS LA PRECAUTION d'apporter un petit sac de iostume de bain mouillé. De cet-pliofilm dans lequel je mets mon te façon tout reste à sec.

X — X — X

SOYEZ BONS A VOS PIEDS, ces méconnus — et si la chaleur vous cause des ennuis achetez un talc spécial pour les pieds. Après le bain de pieds saupoudrez-les de talc ainsi que l'intérieur de vos chaussures.

X — X — X

LE SAC DE PLAGE EST UN ARTICLE D'EGRANDE UTILITE — il est indispensable surtout s'il est bien garni de tout ce qui est nécessaire — à la plage. Pour cela il doit contenir: lotion anti-solaire, verres fumés, bonnet de bain, bandeau pour les cheveux, lotion à mains, étui à cosmétiques pour les retouches et un peigne — enfin ce qui n'est pas à oublier — l'eau de Cologne. Cette énumération peut vous sembler le contenu de toute une valise, mais n'allez pas oublier un seul article, vous vous rendrez vite compte de leur utilité!

X — X — X

SI VOUS AVEZ LA CHANCE D'AVOIR un éventail électrique à la maison, posez-le sur votre table de toilette pendant que vous appliquez votre maquillage. C'est très efficace pendant les jours très chauds ou rien ne semble vouloir rester en place. Non seulement le maquillage s'appliquera facilement mais vous serez agréablement surprise des résultats — et de l'apparence fraîche que vous obtiendrez.

Madeleine Caron parle de:

Aller voir

"MA FILLE, ta curiosité te perdra!" disait autrefois la mère à sa fille. C'était avant l'invention de la rôtissoire électrique avec grand couvercle de verre permettant d'y aller voir aussi souvent qu'on le désire et cela sans rien déranger. Innombrables sont les ménagères qui, séduites par cette porte ouverte sur les secrets de la cuisson, ont acheté la rôtissoire et vivent pour s'en féliciter et dire à leurs amies d'en faire autant.

L'année durant, la grande rôtissoire sert autant pour les rôtis — les grosses dinde du temps des Fêtes, par exemple — que pour la cuisson de la pâtisserie. Elle sauve la situation au moment des réunions de famille, quand les marmites ordinaires bien trop petites pour convenir à l'occasion ne suffisent pas, mais pas du tout. Une rôtissoire électrique peut facilement cuire des mets pour cinquante personnes (50) et le livre de cuisine et de conseils que le fabricant offre gracieusement à toute acheteuse, dit exactement quoi faire, comment s'y prendre, quand il faut faire manger une cinquantaine de personnes.

Ce serait déjà la bonne raison d'avoir la rôtissoire, si votre famille, Madame, est de celles où l'on cuisine beaucoup, si dans la parenté les grandes tables ne sont jamais tout à fait assez grandes pour asseoir tous les convives. Une rôtissoire électrique c'est le salut à la fois de la cuisinière et de "ceux de la deuxième table!"

Mais la vraie raison de la popularité de la rôtissoire, ses meilleurs états de service, c'est à la campagne, à l'époque des vacances.

Le plus quelconque des camps, la plus pauvre cabane, du moment qu'il s'y trouve une prise de courant, ça peut toujours aller du moment que la cuisinière a, à sa disposition, sa fameuse alliée. Vous comprenez, faire la cuisine dans un petit réduit où le soleil plombe, et cela durant les chaleurs, c'est assez pour décourager la plus courageuse des femmes. Trop souvent, vous le savez comme moi, la cuisine du chalet d'été c'est comme si quelque démon malin l'avait disposée pour que la mère de famille y fasse chaque année une partie de son purgatoire.

Seulement, du moment qu'elle possède sa rôtissoire, la mère de famille peut cuire dans la salle, sur la galerie, dehors peut-être. Il faut seulement une prise de courant sur le mur.

Des générations de mères canadiennes ont fait leur savon, dehors, dans de grands chaudrons de fer et il est fort probable que maints ragouts ont cuit de même et tant pis pour la cuisine d'été. La ménagère d'aujourd'hui qui voudrait continuer la pratique de ses aïeules n'a qu'à consulter son électricien pour apporter à la campagne une bonne corde électrique qui lui donnera pour la cuisine toute la marge, toute la latitude désirable. Qui lui donnera... de la corde, quoi! (Tous droits réservés.)

Pour de meilleurs repas... servez du Coca-Cola glacé

Le Coke est le compagnon naturel des bonnes choses à manger. Ajoutez le plaisir d'en déguster à celui de bien manger.



Les épiciers mettent en vedette

Coke & Vivres

Emportez-en assez chez vous.

6 Bouteilles par Carton 36¢

Comportant Taxes Fédérales Plus dépôt 2¢ par bouteille

Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Liée

P.-E. CHARBONNEAU,

Ruc De la Gare,

Tél.: 201

Montmagny.

"Coke" est une marque déposée

Le Courrier Agricole

Nouvelle promotion à Duchesnay, le 3 août

Il régnera une activité intense, cette année, à l'école forestière de Duchesnay, grâce à l'intérêt tout particulier qu'y apporte l'honorable John S. Bourque, cette institution de l'Etat, sous l'égide de notre distingué ministre des terres et forêts, rend des services incommensurables à l'industrie forestière.

En effet, poursuivant son programme d'enseignement, la Station forestière de Duchesnay ouvrira ses portes, le trois août prochain, aux nouvelles promotions de gardes forestiers et de classificateurs des bois. Le fait demeure d'importance par l'intérêt économique et social qu'il comporte.

L'enseignement à l'Ecole des gardes forestiers et de classifi-

cateurs des bois. Le fait demeure d'importance par l'intérêt économique et social qu'il comporte.

L'enseignement à l'Ecole des gardes forestiers comprend tout ce qui concerne la vie en forêt, à savoir: l'exploitation générale, la sylviculture, l'arpentage, le mesurage, la législation domaniale, les langues française et anglaise, les mathématiques, etc.

La Scierie-Ecole, d'autre part, offre un cours de neuf mois aux jeunes gens qui désirent devenir des classificateurs de bois. Rien ne sera négligé pour permettre aux étudiants qui s'inscrivent au cours de classificateur des bois d'acquiescer les connaissances théoriques et pratiques exigées par l'industrie du sciage.

Il est à noter que pour être

admis à la Scierie Ecole ou à l'Ecole des Gardes forestiers, un candidat doit détenir un certificat de 8ième année scolaire ou l'équivalent.

Il y aura en outre un cours pour les aspirants mesuriers de bois. Conditions d'admission: avoir 20 ans révolus et posséder un certificat scolaire de 7ème année. Ce cours débutera également le 3 août prochain.

Pour toute demande d'admission ou de renseignement, on est prié de communiquer avec le Secrétaire général, Station forestière, Duchesnay, comté de Portneuf, Qué.

LES MOUCHES

On réduit la population des mouches en nettoyant minutieusement la ferme de façon à détruire les endroits de propagation. Les grillages hermétiques sur les portes et les fenêtres empêchent les mouches provenant des autres endroits de propagation, de s'introduire dans la maison.

Les indemnités à l'égard des bestiaux

OTTAWA. — A la suite de la réunion du cabinet tenue dernièrement, le très honorable James G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a annoncé que le Gouvernement se proposait de modifier la loi régissant le versement d'indemnités aux propriétaires d'animaux abattus en vue de l'éradication d'une maladie. C'est à la suite des engagements pris par le premier ministre au cours d'un discours prononcé à Wingham (Ont.) que le Cabinet a été saisi de cette question.

La loi actuelle prévoit un maximum à l'égard de l'indemnité attribuable à chaque animal. Dans le cas des porcs, le montant maximum est de \$30.00 pour chaque animal croisé et de \$50.00 pour chaque animal de race.

Au cours de la récente épidémie de peste porcine, il a fallu sacrifier 2,800 porcs pour enrayer la maladie. Dans le cas des porcs légers, l'indemnité représentait la pleine valeur marchande, mais les propriétaires de porcs lourds ont reçu une somme inférieure à la valeur marchande de leurs animaux car cette dernière dépassait le maximum prévu par la loi.

On se propose de modifier la loi de façon à pouvoir verser aux propriétaires la valeur marchande entière de chacun de leurs animaux au moment de l'abatage. Les détails concernant tous les animaux abattus pendant la présente épidémie ont été conservés, ce qui permettra, lorsque la loi aura été modifiée, de compléter les indemnités qui étaient inférieures à la valeur marchande.

Au sujet de l'état actuel de l'épidémie de peste porcine, le ministre a fait remarquer qu'on n'avait pas signalé de nouveaux cas depuis le 19 juin. Ce fait, a ajouté le ministre, nous permet de croire que le foyer a été supprimé mais les vétérinaires insistent sur la nécessité de continuer à être prudent et exhor-

ment les cultivateurs à signaler immédiatement tout malaise observé chez leurs porcs.

L'Association Forestière fonde un nouveau mouvement

L'Association Forestière Québécoise toujours désireuse de promouvoir dans la province le culte de l'arbre et surtout d'intéresser le plus grand nombre de personnes possible à devenir des protecteurs de la forêt vient à cet effet de prendre une nouvelle initiative par l'entremise de son Association régionale de l'Ouest du Québec. Il s'agit de l'organisation d'une ASSOCIATION DES PROTECTEURS DE LA FORÊT dans les paroisses de colonisation de la région de l'Abitibi.

A date, trois paroisses ont été organisées et l'on projette l'organisation d'une quinzaine au cours de l'été. Tous ceux qui entrent dans la nouvelle association sont appelés à participer à un projet de brûlage d'abatis et signent à cet effet un document d'honneur appelé **Credo du protecteur de la forêt** par lequel ils s'engagent à respecter les divers règlements concernant les permis de brûlage, de circulation, de cueillette de bleuets, de chasse et pêche, etc. Un concours est ensuite organisé auquel prennent part tous ceux qui ont signé le credo; ce concours consiste à brûler les abatis sans échapper de feu. A la fin de la saison de protection, des prix en argent seront remis à ceux qui auront brûlé le plus d'acres d'abatis sans conflagration et des certificats de mérite seront aussi remis. Avant d'embrasser les cultivateurs et les colons, des séries de conférences seront données dans les paroisses et plusieurs rencontres individuelles sont faites par le

gérant régional et son assistant. L'Association Forestière espère ainsi réduire de beaucoup le nombre de feux causés par les abatis et les autres causes dans ces régions. Si l'expérience réussit, elle sera répétée dans d'autres régions de la province l'an prochain.

"Une visite en forêt avec Boisee"

L'Association Forestière Québécoise vient de publier un nouveau bulletin à l'intention des enfants de notre province. Ce bulletin a pour titre: **UNE VISITE EN FORÊT AVEC BOISEE** et raconte l'histoire de la forêt et de ses principaux ennemis, entre autre le feu. C'est un bulletin genre comies qui présente un petit garçon et une petite fille, Pierre et Jeanne, qui font une visite dans une ferme forestière du voisinage de leur résidence en compagnie de M. Boisee, un être imaginaire qui leur donne des conseils sur la façon dont la forêt et l'arbre doivent être considérés par les jeunes canadiens. L'Association Forestière se propose de distribuer plusieurs milliers de ces bulletins dans la province au cours de l'été. Les membres des Clubs 4-H s'occupent de la distribution dans les écoles de leur village et dans les différentes organisations de leur municipalité.

La transmission automatique est maintenant procurable pour tous les CAMIONS FORD d'une demi-tonne!



**SURCROÎT D'EFFICACITÉ
SURCROÎT DE PUISSANCE
SURCROÎT DE COMMODITÉ**

La commande Fordomatic* — la plus moderne, la plus efficace de toutes les transmissions automatiques!

**Accélération plus rapide!
Réserve de puissance!**

Voici un perfectionnement technique qui inaugure une ère nouvelle dans le domaine du camionnage: la transmission entièrement automatique qu'on peut installer sur tous les camions Ford d'une demi-tonne! La commande **Fordomatic*** est conçue de façon à accroître l'efficacité du camion et à faciliter le travail du conducteur. Elle allie la souplesse d'un convertisseur de couple à la puissance fougueuse et l'accélération ultra-rapide qu'assurent des engrenages actionnés automatiquement. L'ultra-robuste **Fordomatic*** fournira longtemps un fonctionnement irréprochable. (*Facultative, moyennant supplément)

**Brillante performance —
Sécurité complète!**

La puissance est transmise aux roues arrière à travers un véritable "coussin" d'huile, assurant ainsi des démarrages ouatés. Pour doubler, il suffit de peser à fond sur l'accélérateur et la transmission fournit automatiquement la puissance requise. Idéale sur terrain mou.

**Facilité de conduite
Inégalée!**

Il n'y a pas de pédale d'embrayage! Il suffit d'ajuster le baladeur au point "Dr" et d'appuyer sur l'accélérateur. Le camion part sans à-coups, roule avec douceur. La **Fordomatic*** réduit de 92% les gestes nécessaires à la conduite et elle élimine les frais de remplacement de l'embrayage.

**Transport
accéléré!**

La commande **Fordomatic*** permet des démarrages ultra-rapides, fournit plus de puissance lorsqu'il faut gravir une pente abrupte et que le camion est lourdement chargé. Cette transmission docile permet d'accélérer le transport — surtout s'il faut faire des arrêts fréquents.

**Les camions légers
Ford offrent 5
transmissions au choix!**

Vous pouvez choisir la transmission qui convient le mieux à votre camion: commande **Fordomatic***, la surmultiplication*, la boîte-3 vitesses ultra-robuste*, la boîte-4 vitesses et enfin la boîte de 3 vitesses standard. (*Facultatives, moyennant supplément)



VOYEZ UN VENDEUR DE CAMIONS FORD — ET DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION

Legendre Automobile Inc.

ROUTE TRANS-CANADA. — MONTMAGNY.

LES MEILLEURS CAMIONS D'OCCASION PORTENT L'EMBLEME  — VOYEZ UN VENDEUR DE CAMIONS FORD

The Preferred Hotel in
NEW YORK
CITY



At Times Square.
Walking distance to
everything worthwhile.
1400 Rooms, each with
private bath, shower.

\$4

From
SPECIAL RATES
FOR SERVICE MEN

**HOTEL
LINCOLN**

44th to 45th Sts. at 8th Av.

Le bien-être visuel

On confond parfois la presbytie avec l'hypermétropie parce que, dans les deux cas, il y a difficulté à voir de près, et qu'on utilise le même type de lunettes à verres convergents.

Notre oeil, cet outil merveilleux, est comparable à un petit appareil de photo, capable de mettre au point depuis une gran-

de distance (appelée l'infini, en optique) jusqu'à 30 centimètres environ. Une petite lentille transparente, le cristallin, y joue le rôle d'objectif.

Avec l'âge, le cristallin durcit peu à peu, il ne permet plus de mettre au point aux faibles distances. C'est la presbytie (du grec presbutès: vieillard), qui n'est

pas à proprement parler une maladie de l'oeil. Simplement, notre vision, comme nos membres, devient moins souple avec l'âge. On dit alors que la vue baisse.

Un myope peut devenir presbyte, tout en restant myope. Il ne distinguera ni les objets très rapprochés, à cause de sa presbytie, ni ceux très éloignés, à cause de sa myopie. Il utilisera des lunettes différentes pour lire et pour voir au loin.

Lorsque le cristallin joue convenablement son rôle mais que la pellicule de notre caméra,

constituée par la rétine, se trouve trop près du cristallin, l'oeil est trop court, le tirage de notre appareil photographique est insuffisant. L'image des objets rapprochés, qui se forme avec netteté sur la rétine de l'oeil normal, devient floue, parce qu'elle est interceptée par la rétine avant d'avoir pu constituer une image nette. C'est l'hypermétropie (du grec hyper: au delà; métron: mesure; ops: oeil). On peut naître hypermétrope, mais jamais presbyte. D'autre part, l'hypermétropie n'est jamais très prononcée.

Cadeau de l'Italie

GRANBY — Une fontaine d'Italie datant des premiers siècles sera transportée à Granby pour orner le parc Pelletier, à l'entrée ouest de la ville. Il s'agit d'un geste d'amitié entre Granby et une ville italienne. Une cérémonie spéciale se déroulera dans la princesse des Cantons de l'Est en octobre prochain et sera présidée par l'ambassadeur de l'Italie au Canada, M. Dupuy.

Encouragez nos annonceurs

De modèle en modèle... de mille en mille

Les plus économiques de tous les camions



Le sedan de livraison, d'une nouveauté frappante, fait une excellente publicité à ses propriétaires—modèle 2271, P.B.V. max. 4100 lvs.

Les trois livrées GMC remarquables sont caractérisées par leur bonne apparence et leur utilité. P.B.V. 4800, 5800, 7000 lvs.

Le sub urbain tout usage est confortable pour huit passagers, et il se transforme facilement pour le transport d'équipement ou d'approvisionnement. Modèle 9316, P.B.V. 4800 lvs.

La série GMC 9430 offre un camion pour chaque usage—châssis et cabines, auvents à avant plat et à pare-brise pour tout genre de carrosserie.

La livraison de porte en porte est plus facile avec un châssis GMC de la série 9100 (type à avant plat illustré). Pour répondre à une grande variété de besoins, ces châssis s'obtiennent en 11,000 ou 14,000 de P.B.V., avec choix de 125 pcs, 137 pcs ou de 161 pcs d'empattement.

UNE VALEUR
GENERAL MOTORS

Conçu pour le camionnage en général et muni du célèbre moteur Loadmaster 235.5 pcs cbs, ce camion a une puissance appropriée à sa capacité de charge. Nombreuses caractéristiques remarquables. Châssis et cabine Série 9500, P.B.V. max., 16,000 lvs.

Un camion idéal pour transport lourd, jusqu'à 16,000 lvs de P.B.V. l'option 131 de la série 9700 offre de nombreux empattements pour répondre aux exigences de presque toute carrosserie. Un service très rapide et plus économique est rendu possible par le moteur Torquemaster 248 pcs cbs qui a fait ses preuves.

Une grande variété de carrosseries spéciales peuvent être utilisées avantageusement sur ces modèles à cabine avancée 9800. Le moteur est le robuste GMC Loadmaster 235.5 pcs cbs. Ces camions sont le premier choix de ceux qui désirent le maximum d'espace de charge sur le plus court empattement possible.

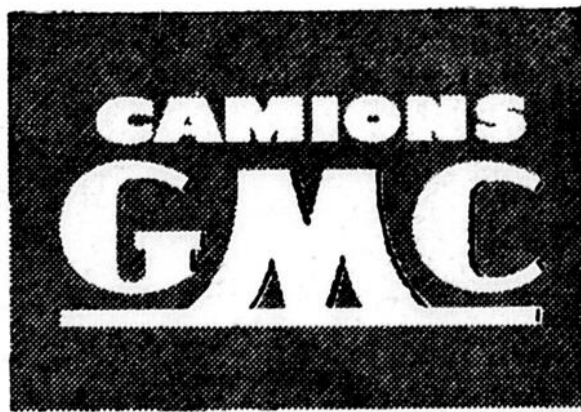
Le gros essieu arrière robuste de 15,000 lvs se joint aux 130 CV du moteur Workmaster (facultatif) pour vous offrir un camion qui affiche une tenue remarquable sur la grande route ou ailleurs. Illustré: série 9700 de service lourd.

MODÈLE pour modèle, caractéristique pour caractéristique, ces camions 1953 sont les meilleurs que GMC ait jamais construits. Ils vous donnent plus d'endurance et plus de sécurité, grâce à une construction plus lourde, plus rigide et plus durable. Tous les modèles 1953 sont plus puissants et ont un plus haut rapport de compression. Ces moteurs à soupapes en tête économiques vous donnent de plus vives reprises, une meilleure performance dans les côtes—et même plus d'économie que jamais.

Mais il n'y a en réalité qu'un moyen de bien connaître les avantages qui vous sont offerts dans ces nouveaux GMC—

Conduisez-en un vous-même!

Votre marchand GMC vous laissera prendre le volant d'un des modèles très variés. Vous serez enchanté de la puissance—du brio de la haute compression—de la solidité et de l'endurance qui vous permettront d'épargner davantage et de faire plus d'argent dans chaque genre de transport—avec un GMC.



Achetez un vrai camion!

GMC 55387

Bédard & Marchand Automobile Ltée

Vendeurs autorisés

PONTIAC — BUICK — CAMIONS G. M. C.

MONTMAGNY, P. Q.